



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
2018 EN BREF	5-8
PREMIÈRE PARTIE :	
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE	
NUITS-SAINT-GEORGES: UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION	9
NÉE LE 1 ^{ER} JANVIER 2017, UNE COMMUNAUTÉ PLURIELLE, DYNAMIQUE,	9
SOLIDAIRE	9-10
LA CARTE DU TERRITOIRE : UNE COMMUNAUTÉ DES COMMUNES	11-12
LA GOUVERNANCE	13-14
LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES	
LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES	15 16
L'ADMINISTRATION	
LA CARTE DES SITES COMMUNAUTAIRES	17-18
LA CARTE DES SITES COMMUNAUTAIRES	19-20
DEUXIÈME PARTIE :	
L'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2018	21
Une communauté de communes qui oeuvre pour l'attractivité,	
L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SON TERRITOIRE	21
Développement économique et touristique	22-23
Planification, urbanisme et habitat	24
Développement durable et protection de la biodiversité	25-26
Protection de l'environnement, eau, assainissement, déchets	27-32
Système d'information géographique	33
Une communauté de communes qui agit pour ses habitants et	
FAVORISE LA COHÉSION SOCIALE	34
Emploi, logement, personnes âgées	35-36
Petite enfance, enfance, jeunesse	
Solidarités, centre socioculturel	43
Action culturelle et sportive	_
Action scolaire	

Chiffres Clés



Créée le 1er janvier 2017



1^{er} Communauté de communes de Côte-d'Or



Fait partie des 120 collectivités territoriales XXL



493 km² de superficie



Située entre Dijon et Beaune

TROISIÈME PARTIE:

LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, LA MUTUALISATION	49
AFFAIRES FINANCIÈRES	. 49-50
RESSOURCES HUMAINES	51-52
SERVICES TECHNIQUES	53
COMMUNICATION	54-55
LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE	
SERVICES COMMUNS	 56
Autorisation du droit des sols	56
Entretien du cadre de vie	56
Secrétariat de mairie	56
Service scolaire	56
LES AUTRES MISES À DISPOSITION	57
Avec le syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale	
(SCOT) des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges	
et Gevrey-Chambertin	57
Avec la commune de Nuits-Saint-Georges	57
Avec la commune de Gevrey-Chambertin	58
Avec les communes de Chaux et Magny-lès-Villers	58
Avec les associations foncières	58
Avec l'Office de Tourisme communautaire	58
Annexes	59





14 vice-présidents



80 élus communautaires



381 agents



Un taux d'activité économique de 80 %

PRÉAMBULE

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport, présenté au Conseil communautaire, fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le présent rapport d'activités a ainsi pour objet de présenter le nouvel EPCI résultant de la fusion de 3 entités au 1^{er} janvier 2017 et de donner une vision d'ensemble des actions engagées ou conduites en 2018 dans sa deuxième année de construction, en vue d'informer les communes membres.

Dans un souci de transparence et de lisibilité, il permet de présenter l'intercommunalité et de revenir sur les principales réalisations de l'année 2018.

Article 1^{er} des statuts de la Communauté de communes adoptés par délibération du conseil communautaire du 10 juillet 2018 :

« La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, créée par arrêté préfectoral du 12 décembre 2016, est instituée pour une durée illimitée.

Elle associe ses communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

ÉDITO

Christophe LUCAND

Président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges Une intercommunalité plurielle, dynamique et solidaire!

L'année 2017 a inauguré une nouvelle ère pour notre territoire et pour ses habitants avec la création de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges dans le cadre des dispositions de la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe).

Issue d'un projet volontaire et ambitieux, elle représente la plus importante Communauté de communes de Côte-d'Or et l'une des plus emblématiques de Bourgogne par son identité patrimoniale exceptionnelle et son immense parcellaire viticole inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dotée de services et d'équipements dimensionnés à son territoire, elle s'impose comme suffisamment forte pour se construire un avenir entre Dijon et Beaune, sans jamais perdre le contact avec les maires et les élus de ses 55 communes membres, ni renoncer à la proximité indispensable avec ses 30 500 habitants.

L'année 2018 s'est inscrite dans la continuité avec un intense travail qui a quotidiennement mobilisé les élus et les services communautaires en faveur de nos communes et de nos habitants. L'exercice a été d'autant plus difficile qu'il nous a fallu, tous ensemble, poursuivre la construction de notre Communauté de communes en prolongeant le travail de mutualisation et d'amélioration de l'efficacité des nombreux services publics de proximité proposés à nos habitants.

Ce travail s'est traduit notamment par l'adoption des nouveaux statuts communautaires entérinés par arrêté préfectoral en date du 22 novembre 2018 et entrés en vigueur au 1er janvier 2019. Ces nouveaux statuts, complétés par la définition de l'Intérêt Communautaire, clarifient les compétences gérées par la Communauté pour le compte de ses communes en vue de l'harmonisation des services rendus sur l'ensemble du territoire.

C'est dans cette perspective que ce rapport d'activités vous permettra d'appréhender l'identité de notre Communauté de communes, l'importance de l'action communautaire organisée autour de ses pôles de compétences, de ses ressources et de ses moyens, au service des habitants, des communes et des forces vives de notre beau territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Christophe LUCAND

2018 EN BREF

23 JANVIER CÉRÉMONIE DES VOEUX

Entouré des 14 vice-présidents, Christophe Lucand, président de l'intercommunalité a dressé le bilan de cette première année d'exercice, en rappelant les nombreux défis qui ont été relevés. Cette cérémonie, qui s'est déroulée au Château du Clos de Vougeot, a été animée par des interludes musicaux joués par des élèves de l'École de Musique Intercommunale et par la présentation de la websérie « Bacchus et Déméter », qui vise à mieux faire connaître l'intercommunalité à ses habitants.



AVRIL

LANCEMENT DE LA PLATEFORME DÉDIÉE À LA TAXE DE SÉJOUR

Depuis début avril 2018, les hébergeurs touristiques du territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges ont la possibilité de déclarer leur taxe de séjour sur une plateforme dédiée. L'intercommunalité a mis en place ce nouvel outil afin de faciliter et d'optimiser la procédure de collecte et de reversement de la taxe de séjour. Tourismegevreynuits.taxesejour.fr a également pour but d'apporter un véritable outil aux hébergeurs touristiques.

JANVIER

LANCEMENT DU FOND LOCAL DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'intercommunalité confirme son engagement en matière de développement durable en créant un fond local de rénovation énergétique, en partenariat avec le Pays Beaunois. Cet accompagnement financier à destination des propriétaires a pour objectif d'aider à réduire sa consommation d'énergie et d'impulser la transition énergétique sur le territoire.

24 JANVIER DIFFUSION DU 1ER ÉPISODE DE « BACCHUS ET DÉMÉTER »

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges lance sa web-série « Bacchus & Déméter » ! Une manière ludique et pédagogique de découvrir le fonctionnement de l'intercommunalité, grâce à trois personnages : Bacchus et Déméter, ambassadeurs de la collectivité, et Sylvain, habitant de longue date du territoire.



25 AVRIL

PARTENARIAT DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Christophe Lucand, président de la Communauté de communes et Xavier Mirepoix, président de la CCI Côte-d'Or ont signé une convention de partenariat, en présence de Pascal Grappin, vice-président en charge de l'emploi et du développement économique. L'objectif? Accompagner la Communauté de communes dans le développement de ses zones économiques et du commerce local.



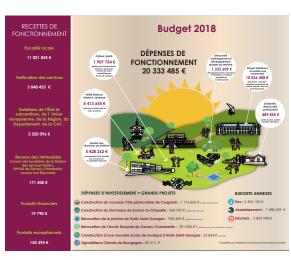
10 JUILLET ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

entérinés par arrêté préfectoral en date du 22 novembre 2018.

10 AVRIL

VOTE DU BUDGET

Après un budget 2017 très difficile, malgré des mesures énergiques dans la recherche d'économie, la Communauté de communes a fait face a un budget 2018 contraint. Volontaires et unis pour maintenir la qualité des services aux habitants, les conseillers communautaires ont souhaité mettre en place une stratégie financière et fiscale adaptée.



JUILLET

UN NOUVEAU SITE INTERNET!

Grâce à ce nouveau site Internet, les habitants de la Communauté de communes qui le souhaitent peuvent effectuer plusieurs démarches administratives directement depuis chez eux comme par exemple signaler leur arrivée ou leur départ du territoire ou encore inscrire leurs enfants à la crèche. Les internautes ont également accès en quelques clics à toutes les informations et documents pratiques qui leur seront utiles sur les différents services de la collectivité.

11 JUILLET

RÉOUVERTURE DE LA PISCINE DE NUITS-SAINT-GEORGES

Après 2 ans de travaux, la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges a réouvert ses portes pour la saison estivale 2018.Les travaux ont porté sur l'ensemble des parties couvertes avec la rénovation des bassins, l'amélioration du traitement de l'eau, et l'isolation du bâtiment. Un chantier important permettant d'assurer la pérennité de la structure qui accueille plus de 50 000 visiteurs par an. Cette même année, deux autres grands chantiers ont pris fin: le gymnase intercommunal de Saulon-la-Chapelle, et le pôle périscolaire à Corgoloin ont en effet vu le jour.



PARTENARIAT AVEC LE SDIS DE LA CÔTE-D'OR

Christophe Lucand, président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et Vincent Dancourt, président du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or, ont signé une convention de partenariat pour l'accueil des enfants de sapeurs-pompiers volontaires sur les temps périscolaires, lors des interventions. Elle vise à améliorer la disponibilité des soldats du feu appartenant aux centres d'incendie et de secours de Nuits-Saint-Georges, de Gevrey-Chambertin et des Deux-Côtes (Corgoloin).



20 SEPTEMBRE LANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat de la Communauté de communes vise à élaborer un plan d'actions très concret, pour les 6 années à venir, autour d'objectifs forts : la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation de notre territoire aux changements à venir, et permettre autant que possible le développement de nouvelles énergies. Un programme écrit entièrement de façon participative et qui a fait l'objet d'une première journée de rencontre le 20 septembre 2018, avec tous les acteurs du territoire.

29 SEPTEMBRE 1ER CAFÉ CITOYENS

Inviter les habitants à se questionner, à débattre permet de dynamiser la démocratie locale et de renforcer le lien entre les habitants. C'est dans cet optique qu'ont été créés les Cafés Citoyens. Portés par un collectif d'habitants du territoire, avec le soutien du centre socioculturel intercommunal, les Cafés Citoyens se réunissent une fois par mois en moyenne afin de débattre sous forme de tableronde d'un sujet de société ou d'actualité.





24 OCTOBRE

1ER FESTIVAL FUN

La Communauté de communes organise son premier Festival des Usages Numériques.
Démonstration d'imprimantes 3D, Fablab, casques de réalité virtuelle,drônes, brodeuse numérique, applications numériques naturalistes, présentation des bons usages du numérique, durant tout un après-midi, les habitants du territoire ont pu découvrir tous les aspects du numérique possibles sur notre territoire.



DÉCEMBRE

CRÉATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Instance consultative, le Conseil de développement permet d'enrichir la décision politique en rendant des avis sur des projets de l'intercommunalité, sur le quotidien des habitants ou l'avenir du territoire. En s'appuyant sur leur expertise d'usagers, les membres du Conseil de développement vont pouvoir à la fois mener à bien des projets et être concertés, dans l'intérêt du plus grand nombre. Ils ont également la possibilité de proposer des actions concrètes en lien avec les compétences exercées par la Communauté de communes.

26 NOVEMBRE

LANCEMENT DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE L'OFFICE DE TOURISME GEVREY-CHAMBERTIN NUITS-SAINT-GEORGES

Le 26 novembre avait lieu le lancement de la stratégie de communication de l'Office de Tourisme de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et de sa marque «Pure Bourgogne». Un moment convivial où Monsieur Brochot, vice-président en charge de la biodiversité et du Développement Touristique et président de l'Office de Tourisme, et Adeline Jeunot, directrice de l'Office de Tourisme, ont pu présenter leurs ambitions pour faire rayonner le territoire.

27 NOVEMBRE DÉFINITION DE L'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

des compétences exercées par la Communauté de communes.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES :

UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION

NÉE LE 1^{ER} JANVIER 2017, UNE COMMUNAUTÉ PLURIELLE, DYNAMIQUE, SOLIDAIRE

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges couvre un territoire de 493 km², rassemblant 30 500 habitants, répartis en 55 communes. À l'intermédiaire de Dijon et Beaune, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est la plus importante de Côte-d'Or. Elle s'identifie par des atouts économiques et des trésors patrimoniaux singuliers reconnus mondialement.

PLURIELLE

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges couvre un territoire d'exception, aux paysages et aux identités marqués entre la Côte, les Hautes-Côtes et la Plaine.

Son territoire est composé d'un tiers de vignes, dont 24 grands crus sur les 33 que comptent la Bourgogne, et d'un tiers de forêt. Elle est la première intercommunalité de France à avoir eu en gestion une Réserve Naturelle Nationale. Située sur les communes de Brochon et de Gevrey-Chambertin, la Réserve Naturelle Combe Lavaux-Jean Roland s'étend sur 487 ha. Elle est la première Réserve Naturelle de Côte-d'Or et est la quatrième de Bourgogne.

Elle fait partie des 304 réserves naturelles de France. Sa gestion a été confiée à la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-SaintGeorges et à l'Office
Nationale des Forêts (ONF),
gestionnaire associé. La
Direction de la biodiversité et
du développement durable de
la collectivité a également en
gestion les sites Natura 2000
du territoire, et les Espaces
Naturels Sensibles du bois de
Montfée, aux côtés du Conseil
Départemental de la Côte-d'Or.
Une diversité de paysage qui fait
la richesse de notre territoire.

Son engagement fort en faveur de la biodiversité a notamment valu à la Communauté de communes d'être choisi par le Ministère de l'Écologie comme site pilote pour la reconquête de la biodiversité.

Conscient du rôle important des collectivités territoriales et des acteurs locaux dans la lutte contre le réchauffement climatique, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges s'est aussi engagée

dans un Plan Climat Air Énergie Territorial. Proactive, la Communauté de communes anticipe les règlementations à venir (accord de Paris).

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est une partie intégrante des Climats de Bourgogne, site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2015.

DYNAMIQUE

Avec un taux d'activité proche de 80% et 5 zones d'activités économiques intercommunales, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges couvre un territoire attractif.

Son économie à la fois tournée

vers la viticulture, l'agriculture, l'artisanat, le tourisme, les entreprises de services et les industries fait de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges un territoire séduisant pour les entreprises souhaitant s'implanter au cœur de l'Europe et à proximité des grands axes routiers, autoroutiers et ferroviaires tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable.

La Communauté de communes a également pour ambition d'être à la hauteur de sa renommée. Elle bénéficie en effet d'un fort potentiel touristique qu'elle souhaite développer et faire monter en puissance.

Cette volonté s'illustre notamment par la création du nouvel Office de Tourisme, en mars 2018, issu de la fusion des Offices de Tourisme de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

SOLIDAIRE

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges se distingue à plus d'un titre.

L'intercommunalité souhaite s'inscrire dans une démarche responsable dans laquelle seront associés tous les acteurs du territoire : les habitants, usagers, bénévoles, membres associatifs, associations, agriculteurs, viticulteurs, entreprises et entrepreneurs.

Dans le cadre de sa mission de la protection de l'Environnement, la collectivité dispose également d'un Plan Local de Prévention Déchets. Afin de sensibiliser ses habitants à la réduction des déchets, de manière ludique, pédagogique sans être moralisateur, la Communauté de communes a créé des « tutos » disponibles chaque

semaine sur les réseaux sociaux communautaires.

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges s'est également engagée en faveur d'un accès à la culture pour tous. Avec une école de musique intercommunale dispensant près de 200 heures de cours hebdomadaires sur deux sites (à Gevrey-Chambertin et à Nuits-Saint-Georges) et avec un réseau de 5 médiathèques intercommunales.

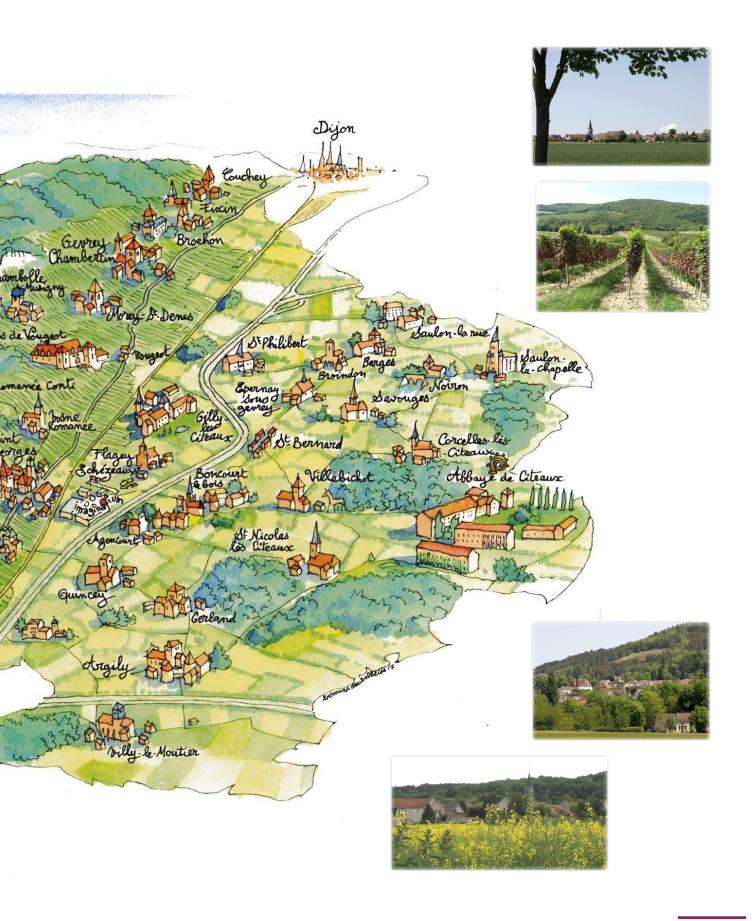
Enfin, la Communauté de communes organise de nombreux services publics de proximité utiles à la vie quotidienne de ses habitants, et notamment des familles avec de nombreux accueils périscolaires et extrascolaires, restaurants scolaires, des accueils de jeunes enfants et crèches, ainsi que des installations sportives (piscines, salles multi-activités).



LA CARTE DU TERRITOIRE : UNE COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

55 communes 30 500 habitants 493 km² Clémencey Detain Curtil Vergy Chevannes Segrois chits & Willers la faye Comblanchien Corgoloin Beaune

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est composée de 30 500 habitants et 55 communes réparties sur différentes zones géographiques : la côte viticole, les Hautes-Côtes et la Plaine.



LA GOUVERNANCE





LES VICE-PRÉSIDENTS



Hubert POULLOT 1 or Vice-Président en charge de la Fusion, du Suivi des Opérations, de l'Évaluation et de la Prospective sur le Territoire du Sud Dijonnais. Maire de Saint-Philibert



Alain CARTRON

2ème Vice-Président
en charge de la Fusion, du Suivi
des Opérations, de l'Évaluation et
de la Prospective sur le Territoire
de Nuits-Saint-Georges.
Maire de Nuits-Saint-Georges



Gilles CARRÉ
3ème Vice-Président
en charge du Patrimoine
communautaire,
Logistique et Bâtiments.
Maire de Couchey



Sylvie VENTARD 4ème Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance, de la Solidarité, de la Cohésion et Handicap Maire de Savouges



ean-Louis LEXTREY
5ème Vice-Président
au Développement durable
et de la Transition
Énergétique.
Maire de Quincey



Valérie DUREUIL 6ème Vice-Présidente aux Activités Péri et Extra scolaires, Jeunesse, Médiation sociale et Activités de loisirs. Maire de Magny-les-Villers



Pascal GRAPPIN
7ème Vice-Président
en charge de l'Emploi et
du Développement
Économique
Maire de Villebichot



Didier TOUBIN

8 time Vice-Président

à l'Environnement en charge de la
Collecte des Déchets,
de la Redevance Incitative,
du Tir Sèlectif, de l'Économie Circulaire
et de la Valorisation des Déchets.
Maire de Comblanchien



Gilles SEGUIN
9ème Vice-Président
en charge des Finances,
du Budget, du Contrôle de
Gestion, de l'Évaluation des
Charges Transférées,
de la Mutualisation.
Maire d'Agencourt



Claude REMY
10ème Vice-Président
à l'Environnement en charge
de l'Eau et
de l'Assainissement.
Conseiller de Brochon



André DALLER
11ème Vice-Président
aux Affaires scolaires, Réussite
éducative et Sport.
Maire de Barges



Jean-Paul SERAFIN
12^{ème} Vice-Président
à la Démocratie locale et
Vie Associative.
Maire d'Arcenant



Ghislaine POSTANSQUE

13ème Vice-Présidente
au Développement Culturel
Conseillère Nuits-Saint-Georges



Jean-Marc BROCHOT

14ème Vice-Président

à la Biodiversité et

au Développement Touristique.

Maire de Chamboeuf

LES DÉLÉGUÉS



Antonio COBOS Maire d'Argilly



Thomas CAGNIANT Maire de Bévy



Maire de Boncourt-le-Bois



Bernard BOBROWSKI Maire de Broindon



François MARQUET
Maire de
Chambolle-Musigny



Jean-Claude BELLINI Maire de Chaux



Gérard FRICOT
Maire de Chevannes



Lionel PAULIN
Maire de Clémencey



Sylvie VACHET Maire de Collonges-les-Bévy



Pierre GALTIE Maire de Corcelles-les-Cîteaux



Ludovic MILLE 1er Adjoint Corcelles-les-Cîteaux



Dominique VERET Maire de Corgoloin



Léonard
DILLENSCHNEIDER
1er Adjoint Corgoloin



Danielle BELORGEY

1ère Adjointe Couchey



Michel PERSONNIER
Maire de Curley



Yves COGNET Maire de Curtil-Vergy



Bernard CHOLET Maire de Détain-et-Bruant



ARMBRUSTER
Maire de
Épernay-sous-Gevrey



André ARZUR Maire de Fixin



Jean-François
COLLARDOT
Maire de
Flagey-Échezeaux



Pascal BONVALOT Maire de Fussey



Didier GUILLEMARD
Maire de Gerland



Bernard MOYNE Maire de Gevrey-Chambertin



Marie-Josèphe VACHET 1ère Adjointe Gevrey-Chambertin



Sophie GALLOIS 3^{ème} Adjointe Gevrey-Chambertin



Yves STIEFVATER
Conseiller
Gevrey-Chambertin



Anne SEGUIN 5^{ème} Adjointe Gevrey-Chambertin



Mary QUINTALLET Conseillère Gevrey-Chambertin



Didier DANEL Maire de Gilly-les-Cîteaux



Gilles MALSERT Maire de l'Étang-Vergy



Denis GAILLOT Maire de Marey-les-Fussey



Christian HOQUET Maire de Messanges



Sylvaine BILLOTTE Maire de Meuilley



Gérard TARDY Maire de Morey-Saint-Denis



Olivier PIRAT Maire de Noiron-sous-Gevrey



Jean-Luc ROBIOT 1ºr Adjoint Noiron-sous-Gevrey



Jean-Claude
ALEXANDRE
1er Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Josiane MICHAUD 2^{ème} Adjointe Nuits-Saint-Georges



Gilles MUTIN 3ème Adjoint Nuits-Saint-Georges



Claude LEFILS 4^{ème} Adjointe Nuits-Saint-Georges



Olivier BAYLE 5^{ème} Adjoint Nuits-Saint-Georges



Florence VEDRENNE 6ème Adjointe Nuits-Saint-Georges



Rémy VITREY 7ème Adjoint Nuits-Saint-Georges



Alain FORNEROL Conseiller Nuits-Saint-Georges



Nicole GENEVOIX Conseillère Nuits-Saint-Georges



Jocelyne FINCK Conseillère Nuits-Saint-Georges



Hervé TILLIER Conseiller Nuits-Saint-Georges



Hervé RENARD Conseiller Nuits-Saint-Georges



Umberto CHETTA Maire de Prémeaux-Prissey



Christian ROUSSEI Maire de Valforêt



Aleth DETOT Maire de Reulle-Vergy



Muriel MONIER
Maire de
Saint-Bernard



Maire de Saint-Nicolas-les-Cîteaux



Pascal BORTOT Maire de Saulon-la-Chapelle



Gilles GADESKI 1er Adjoint Saulon-la-Chapelle



Alexandre GARNERET Maire de Saulon-la-Rue



Gilbert MORIN Maire de Segrois



Alain TRAPET
Maire de Semezanges



Sylviane PAUL-MONCEAUX Maire de Ternant



Christian PARIS Maire d'Urcy



Pierre LIGNIER Maire de Villars-Fontaine



Pierre-Alexandre PRIVOLT Maire de Villers-la-Faye



Marcel JOBARD Maire de Villy-le-Moutier



Maurice CHEVALLIER Maire de Vosne-Romanée



Claude CHARLES Maire de Vougeot

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a mis en place sa gouvernance dès son premier Conseil communautaire le 9 février 2017.

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est composé de 80 membres.

Chaque commune du territoire est représentée par un siège au minimum, son nombre de sièges est proportionnel à sa population. Le Conseil communautaire se réunit en moyenne une fois par mois afin de voter sur les différentes grandes actions de l'EPCI. En 2018, le Conseil communautaire s'est réuni 12 fois pour discuter et adopter 209 délibérations.

Le Président

Élu par les conseillers communautaires, le président dirige l'exécutif de la Communauté de communes. Il propose les priorités de la politique communautaire discutées en bureau exécutif. Il préside le Conseil communautaire, conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs dont il est le chef.

Le Bureau exécutif

Il est composé de 15 membres, il réunit le président et les 14 vice-présidents. Chaque vice-président dispose d'un domaine de délégation attribué par le président. Le Bureau communautaire exécutif est l'organe de préparation des décisions majeures qu'engage la Communauté de communes.

Il s'est réuni à 16 reprises en format décisionnel en 2018 pour discuter et adopter 146 délibérations dans les domaines de compétences qui lui ont été délégués par le Conseil communautaire.

Les Commissions thématiques

Les conseillers communautaires et les élus municipaux intéressés participent au travail de 13 commissions animées par chaque vice-président dans son domaine de délégation :

- Commission des affaires scolaires
- Commission de l'aménagement de l'espace
- Commission de la biodiversité et des milieux naturels
- Commission de la démocratie locale et de la vie associative
- Commission du développement culturel
- Commission du développement durable et de la transition énergétique
- Commission du développement économique, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire
- Commission des finances
- Commission du patrimoine communautaire et des services communs

- Commission du périscolaire, de l'extra-scolaire et de la jeunesse
- Commission des solidarités et des affaires sociales
- Commission des sports
- Commission du tourisme

Les Commissions interviennent en amont du Bureau communautaire. Chargées d'instruire les projets et les affaires relevant de leur compétence, elles rendent un avis consultatif.

Chiffres Clés

28

réunions des instances décisionnelles, Conseil communautaire et Bureau exécutif

355
délibérations discutées et adoptées

LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges agit quotidiennement au service de ses habitants, des communes qui la composent, des associations et des entreprises du territoire. Véritable acteur du service public, son champ d'intervention est très large au vu du nombre de compétences qu'elle exerce. En 2018 la Communauté de communes a poursuivi l'exercice des compétences telles qu'elles existaient dans les 3 anciennes entités précédent la fusion, tout en engageant la réflexion nécessaire quant à la poursuite ou non de certaines d'entre elles et leur extension à l'ensemble du territoire, ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux statuts communautaires conformément à la loi NOTRe (août 2015).

Les nouveaux statuts ont été adoptés par le Conseil communautaire le 10 juillet 2018 et entérinés par arrêté préfectoral du 22 novembre 2018. La définition de l'intérêt communautaire a quant à elle été votée en Conseil communautaire le 27 novembre 2018.

Les compétences obligatoires, de par la loi, et facultatives et optionnelles, au choix des élus communautaires et des conseils municipaux, qui ont été retenues sont présentées ci-dessous.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et touristique : zones d'activités économiques (ZAE) communautaires, politique locale du commerce, autres actions de développement économique, promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme et gestion des zones d'activités touristiques
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire : petite enfance, enfance-jeunesse, temps péri et extra-scolaire, lutte contre l'isolement et l'exclusion, démocratie participative et citoyenneté
- Assainissement
- Eau
- Création et gestion de maisons de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Autres actions de développement touristique
- Actions culturelles d'intérêt communautaire
- Actions sportives d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et gestion de la chambre funéraire intercommunale

L'ADMINISTRATION

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges emploie 381 agents au 31/12/2018. Au travers de leurs missions ils exercent les compétences de la collectivité afin de proposer un service public de proximité et de qualité aux usagers et habitants du territoire.

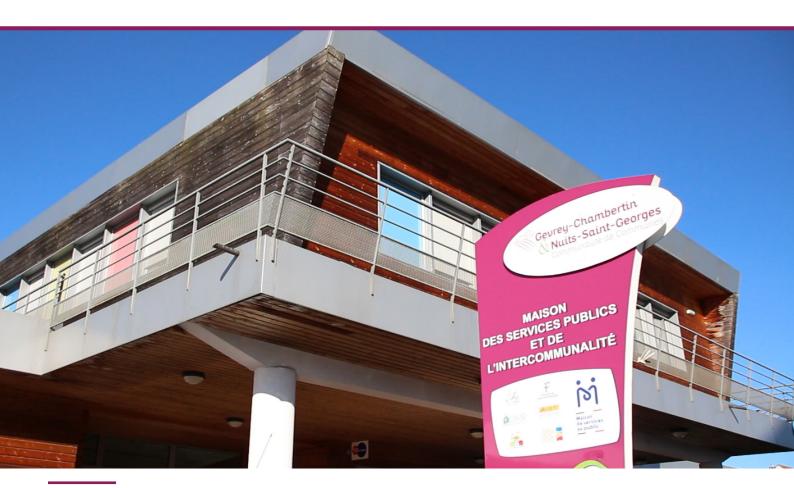
UNE ORGANISATION EN 3 PÔLES

L'organigramme repose sur 3 pôles de compétences, qui s'articulent autour de la Direction Générale. Ces trois pôles «Attractivités, Aménagement et Développement durable du Territoire»; «Ressources et Moyens, Mutualisation» et «Cohésion sociale, Enfance, Solidarités, Culture et Sport», sont le reflet d'une administration dynamique et efficace au service du projet des élus communautaires, au profit du territoire, de ses communes et de ses habitants.

DES SERVICES ÉVOLUTIFS

Chaque pôle est organisé en missions, directions et services.

Si la structure globale de cet organigramme est stabilisée, il s'agit d'un document soumis à évolution, régulièrement actualisé en fonction des besoins et des mouvements de personnel.



ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Nuits-Saint-Georges
Communauté de Communes Gevrey-Chambertin

Direction de la communication Directrice: Émilie BEAUVOIS

Secrétariat Général sabelle RIGONI

Directeur Général des Services Christophe LUCAND Jérôme ZACCHIA Agents: 234 / ETP: 172,90

Directeur Général Adjoint: Ludovic BOURDIN Développement durable du Territoire Pôle Attractivité. Aménagement et

ission attractivité, développement économique et tourisn Chargée de mission tourisme : Élodie JACOB

Mission planification, urbanisme et habitat Coralie AUGUEUX - Caroline KLIMCZAK Chargées de mission urbanisme :

Service commun Administration du Droit des Sols

Chargée de mission SCOT :

Géomaticienne: Bérangère BARBIN

Direction de la biodiversité et du développement durabl

Directeur: Jean-Christophe WEIDMANN

Directeur: Laurent ROUANET

Chargée de mission coordination : Laure FONTAINE Service eau et assainissement : Célia FIABANE Service déchets : Alexandra THENARD Service études et travaux : Thomas DESSAINT

Pôle Ressources et Moyens, Mutualisation

Chargé de mission: Victor LE MONIER

Directrice adjointe: Odile BONGIOVANNI **Directrice:** Muriel PIERRE

Directrice: Sophie CHAFFAUT-SIMON

Service commun secrétariat de mairies

Directeur: Denis GIRARD

Pôle Cohésion sociale, Enfance, Solidarités, Culture et Sport Directeur Général Adjoint: Ronan DURAND

Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse **Directrice:** Simone HADBI

Service petite enfance: Armelle MEZZAVILLA Service enfance jeunesse:

Coordination pédagogique: Stéphanie DAUNES
 Coordination technique: Laurence DESCHAMPS

Référente Familles-Prévention : Nathalie BERNARD-MOREAU Référente Familles-Seniors : Gaëlle BERTHUCAT Direction des solidarités, centre socioculturel **Directeur:** Xavier ROLLOT

Direction de l'action culturelle et sportive Directeur: Sylvain FRANÇONNET

Service lecture publique, médiathèques : Aurélie DJADI Chef de projets : Agnès CHETTA-MORIN École de musique :

• Directeur: Fabrice BOURY

• Directeur adjoint : Frédéric BUISSON

Chargée de mission partenariats: Stéphanie CHUDANT Service des sports: Mickaël GILBERT

Service commun « scolaire » Aline TACCARD

LA CARTE DES SITES COMMUNAUTAIRES

L'implantation sur le territoire des services et infrastructures de la Comm



unauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



L'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2018

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI OEUVRE POUR L'ATTRACTIVITÉ, L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SON TERRITOIRE

PÔLE ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Le pôle, placé sous la responsabilité d'un directeur général adjoint, regroupe les missions, direction et services en charge des politiques publiques destinées à développer l'attractivité du territoire.

Missions

- Participer à la définition de la stratégie et mettre en œuvre les actions définies par les élus dans le cadre des compétences communautaires dans les domaines de l'aménagement de l'espace (habitat, urbanisme, mobilité, énergie, aménagement numérique), du développement économique (actions de promotion et de prospection, aménagement et commercialisation des zones d'activités, aides aux entreprises...), de l'environnement et du développement durable;
- Piloter, animer, et instruire les études et les projets structurants de la Communauté dans ces domaines d'intervention selon le mode «projet»;
- Inscrire l'action de la Communauté dans les stratégies régionales et locales, animer la contractualisation avec les partenariats

institutionnels (Région, Département, Pays Beaunois, etc).

Objectifs

Favoriser le développement cohérent, concerté et durable du territoire communautaire.

Moyens

Personnel:

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, le Pôle est organisé en 3 missions et 2 Directions.

Principales actions 2018

- Mise en œuvre des dispositions nouvelles liées à la loi NOTRe : aides à l'immobilier d'entreprise, transferts des ZAE, politique du tourisme, politique du commerce local;
- Mise en révision du SCOT;
- Conduite des projets de zones d'activités économiques;
- Pilotage de certains projets d'équipements (piscine de Nuits-Saint-Georges, périscolaire de Corgoloin, école de musique de Nuits-Saint-Georges);
- Équipement numérique du territoire ;
- Encadrement et participation au suivi de l'activité des directions et missions du pôle Attractivité Aménagement et Développement Durable.

Développement économique et touristique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Missions

Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence obligatoire en matière de développement économique, la mission Attractivité et développement économique participe à la définition de la stratégie et met en œuvre les actions définies par les élus dans le cadre des compétences communautaires dans les domaines du développement économique (actions de promotion et de prospection, aménagement et commercialisation des zones d'activités, aides aux entreprises...) et de la politique locale du commerce.

Objectifs

- Définition et validation de la politique locale du commerce communautaire et définition de l'intérêt communautaire;
- Transfert des Zones d'Activités Économiques (ZAE) d'intérêt communautaire existantes.

• Poursuite des suivis des projets d'aménagement des zones d'activités économiques communautaires : élaboration et suivi des procédures réglementaires.

Moyens

Personnel:

Chargée de mission Economie / 0.5 ETP + 0,3 ETP DGA

Principales actions 2018

- Définition de la politique locale du commerce en collaboration avec la CCI de la Côte-d'Or;
- Définition de l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et de zones d'activités;
- Transfert de 2 ZAE;
- Poursuite des suivis des projets d'aménagements des ZAE communautaires : Elaboration et suivi des procédures réglementaires, montage et suivi des dossiers, suivi des études, prospection et commercialisation, accompagnement des porteurs de projets

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Missions

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Touristique 2018-2022 (PDT), adopté par délibération du Conseil communautaire le 24/10/2017, la mission tourisme a consacré l'année 2018 à la « structuration des piliers » du PDT avec d'une part la création de l'Office de Tourisme sous forme d'EPIC, et d'autre part, l'inscription de la mission tourisme dans l'organigramme des services de la Communauté de communes, avec pour responsabilités l'ingénierie et le développement de projets touristiques structurants.

Objectifs

- Avril 2018 : création et mise en place de l'Office de Tourisme (OT) communautaire
 - → 19/12/2017 : par délibération, création de l'EPIC et adoption de ses statuts,
 - → 20/03/2018 : constitution du CODIR de l'EPIC par délibération pour le collège des élus et par arrêté pour le collège des acteurs du tourisme (en date du 26/03/2018),
 - → Mise en place administrative de l'EPIC, nécessitant la mobilisation des acteurs du tourisme, les équipes en place et les services supports de la Communauté de communes (RH & finances),

Mars 2018 : mise en ligne de la plate-forme pour faciliter la déclaration et la collecte de la taxe de séjour

- → Travail de mise en œuvre, de collecte d'information, de relance, de soutien aux hébergeurs et de suivi (qui porte ses fruits financièrement avec une différence de 30 000 € à fin septembre 2017 et 2018),
- \rightarrow 03/07/2018 : vote par délibération des tarifs 2019.
- → 30/10/2018 : approbation par délibération de la convention relative au reversement de la taxe additionnelle départementale,
- → 30/10/2018 : approbation par délibération de la mise en œuvre de procédure de la taxation d'office,
- Milieu d'année : définition de l'intérêt communautaire de la compétence tourisme, avec des répercussions sur la définition d'un schéma d'accueil des vélos ;
- Définition d'un règlement d'intervention dédié aux hébergements touristiques, dans le cadre de la politique d'aide à l'immobilier d'entreprises;
- Tout au long de l'année : travail en faveur du déploiement de la signalétique Climats, 32 panneaux d'entrée de ville et 8 RIS ; implantation des panneaux prévue au printemps 2019,
 - → Délibération en date du 15 mai approuvant le projet de déploiement de la signalétique patrimoniale des Climats et de son financement (demande de subventions),
- Fin d'année : lancement de la démarche pour définir une stratégie de développement des activités de pleine nature.

Moyens

Personnel:

Chargée de mission tourisme / 0.5 ETP

Principales actions 2018

- Création et mise en place de l'OT communautaire sous forme d'EPIC;
- Mise en ligne de la plate-forme pour faciliter la déclaration et la collecte de la taxe de séjour, structuration du service Taxe de Séjour;
- Définition de l'intérêt communautaire de la compétence tourisme;
- Définition d'un règlement d'intervention dédié aux hébergements touristiques;
- Déploiement de la signalétique Climats;
- Lancement du projet « stratégie de développement des activités de pleine nature ».

Chiffres clés 2018

Comptes administratifs 2018 pour la Communauté de communes :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	427 487,25 €	311 132.72 €
INVESTISSEMENT	9 443 €	1 842.21 €



Planification urbanisme et habitat

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Missions

- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du Code de l'urbanisme : instruction réglementaire, étude technique de la demande depuis sa transmission par la mairie jusqu'à l'envoi d'une proposition de décision au maire. Dans ce cadre, le service agit en concertation avec le maire qui lui adresse toutes instructions et informations nécessaires ;
- Transmission aux services fiscaux de la DDT pour la perception des taxes d'urbanisme en vigueur dont les autorisations constituent le fait générateur relevant de la compétence de la DDT;
- Transmission des renseignements d'ordre statistique demandés par les services de l'État pour l'établissement des fichiers SITADEL;
- Transmission des dossiers en Préfecture pour le contrôle de légalité;

 Accompagnement des communes dans l'élaboration et dans les procédures d'évolutions (modification, révision, mise en compatibilité, etc.) de leurs documents d'urbanisme.

Objectifs

- Proposer une décision dans les meilleurs délais et juridiquement solide pour éviter tout contentieux;
- Conseiller les communes dans la modification de leurs documents d'urbanisme pour une instruction cohérente sur leur territoire et aux vues de leur spécificités.

Moyens

Personnel:

2 agents à temps complet, 1 agent à temps partiel ponctuellement.

Chiffres clés 2018

- 42 communes adhérentes :
- → 34 sous Plan Local d'Urbanisme ;
- → 6 sous Carte Communale;
- → 2 sous Plan d'Occupation des Sols caduc
- 4 communes en procédure d'élaboration de PLU : Arcenant / Corgoloin / Marey-les-Fussey / Villebichot
- 1 commune en procédure d'élaboration d'une Carte Communale : Fussey
- 5 communes en procédure de révision de PLU :
 Broindon / Magny-les-Villers / Saulon-La-Chapelle
 / Villers-La-Faye / Villars-Fontaine
- 3 communes en procédure de modification de PLU : Barges / Gevrey-Chambertin / Gilly-Lès-Cîteaux

Bilan dossiers ADS 2018:

Certificat d'urbanisme opérationnel : 43

Déclaration Préalable : 518

Permis de Construire : 241

Permis de Démolir : 8

Permis d'Aménager: 6

Total de dossiers instruits : 816

Développement durable et protection de la biodiversité

BIODIVERSITÉ

Missions

Mise en œuvre de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement... » par :

- La protection et la mise en valeur des patrimoines naturels et paysagers pour garantir ou améliorer leur conservation à des fins culturelles, éducatives, sociales et économiques;
- L'inscription de la Communauté de communes dans une démarche de territoire à énergie positive.

Objectifs

- Mise en œuvre du Plan Climat de la Communauté de communes qui vise la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie ainsi que la diminution des polluants de l'air;
- Mise en œuvre de la Stratégie intercommunale d'engagement pour la nature (SILENE), visant notamment la protection de la biodiversité par la préservation et la restauration de la trame verte et bleue en mobilisant les communes, la population et tous les acteurs du territoire pour la biodiversité;
- Mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale;
- Mise en œuvre du Document d'Objectifs Natura 2000 de la Côte Dijonnaise et partenariat avec la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud pour la Zone de Protection Spéciale « Arrière-Côte de Dijon et de Beaune »;
- Accompagner les communes et les autres acteurs sur leurs projets en lien avec la biodiversité et le développement durable.

Moyens

Personnel:

6 agents

Volontaires et bénévoles : 2 services civiques

Infrastructures / Matériel spécifique :

Locaux 2 rue des Halles à Gevrey-Chambertin

Outils pédagogiques :

- Site et aménagements de la Réserve Naturelle Nationale de la Combe Lavaux Jean Roland
- Site Espace Naturel Sensible du Bois de Montfée
- Aménagements de la Côte Dijonnaise et topoguide
- 2 véhicules de service
- Matériel de débroussaillage
- Matériel de laboratoire et bibliothèque

Principales actions 2018

Plan Climat (PCAET)

- Elaboration en 2018 du PCAET en partenariat avec SICECO et l'ADEME avec des dispositifs expérimentaux et complémentaires : Adapt'climat et un test en milieu rural du dispositif Cit'ergie. La démarche a été menée de manière participative avec plus d'une centaine d'acteurs. Le projet de PCAET a été arrêté par l'EPCI en mai 2019;
- Soutien et mobilisation de la plateforme de rénovation du Pays Beaunois pour accompagner les particuliers pour des rénovations plus performantes en économie d'énergie.

Stratégie intercommunale d'engagement pour la nature (SILENE)

- Actualisation et mise en œuvre du projet lauréat «site pilote pour la reconquête de la biodiversité» dans le cadre, au niveau national, du Plan d'Investissement d'Avenir (PIA). Obtention d'une contractualisation pluriannuelle avec le Département et la Région;
- 4 réunions dans le territoire pour échanger et être à l'écoute des communes sur la biodiversité et l'environnement en général;
- Inventaire et cartographie du territoire non couvert par les travaux précédents (territoire des ex-Communautés de communes de Nuits-Saint-Georges et du Sud Dijonnais);
- Relance des actions du plan paysage en réponse au classement UNESCO « Climats de Bourgogne ».

Réserve Naturelle Nationale de la Combe Lavaux – Jean Roland

- Année marquée par la finalisation de nombreux suivis scientifiques qui confirment la pertinence et l'efficacité de la gestion du site pour la biodiversité;
- Nombreux entretiens de sentiers suite à une année avec une météo perturbée;

 Démarche d'évaluation du plan de gestion 2012-2018 et d'initiation de la rédaction du plan de gestion 2019-2029 en partenariat étroit avec l'ONF, gestionnaire associé, les communes de Brochon et Gevrey-Chambertin propriétaires principaux, ainsi que les services de l'État (DREAL, DDT).

Animation Natura 2000

- Finalisation de l'accompagnement du plan de gestion mené par le SIPLASUD pour le plateau de Chenôve après l'incendie de 2015;
- Aménagement dans la combe Pernand à Nuits-Saint-Georges avec son propriétaire privé pour canaliser la fréquentation. Des réparations ont été effectuées rapidement suite à des dégradations causées par des pratiquants de moto en espaces naturels;
- Travaux en complémentarité avec la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud notamment pour initier des contrats forestiers Natura 2000 sur des communes de la ZPS (Arcenant, notamment).

Espaces Naturel Sensible (ENS) du Département, en partenariat avec l'ONF

 Initiation de la mise en œuvre du plan de gestion notamment avec le propriétaire de la Ferme de la Cras à Ternant avec restauration et entretien contractualisé des prés et premier COPIL organisé après la labellisation.

Education à l'environnement

 Réussite du Festival Nature en mars 2018 à Corcelles-lès-Cîteaux (plus de 1200 participants) grâce au concours de la commune et de l'association L'Espérance

Fréquentation

- Environ 10 000 à 12 000 personnes sur la Réserve Naturelle Nationale de la Combe Lavaux - Jean Roland (chute de la fréquentation en lien avec la météo du premier semestre);
- 4 938 sportifs en compétition sur le site Natura 2000 avec accompagnement de l'animateur Natura 2000;
- Plus de 2 347 participants aux actions de sensibilisation du service sur 10 sorties nature et 1 festival;
- 247 scolaires (de 11 classes) ayant bénéficié d'un accompagnement pédagogique.

Chiffres clés 2018

Budget de fonctionnement : 366 939 €

Budget d'investissement : 33 572 €



Protection de l'environnement, eau, assainissement, déchets

SERVICE EAU

Missions

La compétence d'Alimentation en Eau Potable au sein de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges comprend la production, le traitement et la distribution d'eau potable.

Le service de l'eau assure, avec ses propres moyens techniques, humains et financiers, sur les communes en Régie Directe ou bien via ceux du délégataire pour le reste du territoire :

- l'entretien des équipements de captage et de stockage d'eau potable;
- l'entretien des installations de traitement d'eau potable ;
- l'entretien et le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable (canalisations et branchements);
- la réalisation des branchements d'eau potable ;
- le changement des compteurs ainsi que de la robinetterie associée;
- les modifications d'abonnements ;
- la gestion des demandes des abonnés ;
- la relève biannuelle des compteurs ;
- la facturation de l'eau ;
- la facturation de l'assainissement pour le compte du service Assainissement de la Communauté de communes.

Objectifs

Assurer la distribution d'une eau de qualité à tout moment.

Moyens

Personnel:

Le service Eau est composé de onze agents, dont

sept fontainiers, de deux agents de facturation et d'un agent administratif dédié au suivi de la Délégation des Services Publics (Véolia et Suez).

Infrastructures / Matériel spécifique :

Deux modes de gestion sur le territoire :

 en régie directe sur 24 communes du territoire. Ce sont les agents de la Communauté de communes qui assurent la gestion et la distribution de l'eau ainsi que la facturation :

Bévy, Brochon, Chamboeuf, Chambolle-Musigny, Chevannes, Collonges-les-Bévy, Couchey, Curley, Curtil-Vergy, Détain-et-Bruant, L'Étang-Vergy, Fixin, Gevrey-Chambertin, Messanges, Morey-Saint-Denis, Nuits-Saint-Georges, Reulle-Vergy, Segrois, Semezanges, Ternant, Urcy, Valfôret, Villars-Fontaine, Villers-la-Faye.

 en Délégation de Service Public sur 31 communes du territoire, en l'occurrence auprès de VEOLIA ou SUEZ :

Agencourt, Arcenant, Argilly, Barges, Boncourt-le-Bois, Chaux, Comblanchien, Corcelles-lès-Cîteaux, Corgoloin, Épernay-sous-Gevrey, Fussey, Gerland, Magny-lès-Villers, Marey-lès-Fussey, Quincey, Noiron-sous-Gevrey, Saint-Bernard, Saint-Nicolas-les-Cîteaux, Saint-Philibert, Saulon-la-Chapelle, Saulon-la-Rue, Savouges, Villebichot, Villy-le-Moutier, Flagey-Echézeaux, Gilly-lès-Cîteaux,

Vosne-Romanée, Vougeot.

Principales actions 2018

- Fin des travaux (phase 1) sur la rue du docteur Louis Legrand à Nuits-Saint-Georges;
- Renouvellement conduites rue d'Epernay à Morey-Saint-Denis;
- Dévoiement d'une conduite intercommunale AEP sur Quemigny à Valforêt;
- Travaux de renouvellement de conduites sur Brochon (route des Grands Crus et rue de Fontenotte);

- Travaux de connexion entre l'ex-SIE de la Plaine et Premeaux-Prissey – Abandon de la ressource de Premeaux-Prissey;
- Renouvellement de 300 ml de conduites Grande Rue à Saulon-la-Chapelle;
- Déploiement de nouveaux compteurs équipés pour radio-relevé sur la commune de Villers-la-Faye;
- Premiers aménagements (réservoir) sur Villars-Fontaine en lien avec la reprise de compétence.

Chiffres clés 2018

- Environ 13 000 abonnés
- Environ 2 000 000 m³ vendus
- 22 captages

Comptes administratifs 2018 pour la Communauté de communes :

•	Près de 500 kms de conduites			Régie	Délégation de services
	FONGTIONNEMENT		Dépenses	2 558 792,40 €	549 611,85 €
		FONCTIONNEMENT	Recettes	2 665 070,99€	703 201,26 €
		INVESTISSEMENT	Dépenses	760 338,53 €	1 033 442,27 €
		IIVVESTISSEMENT	Recettes	741 654,74 €	1 223 587,16 €



SERVICE ASSAINISSEMENT

Missions

La Communauté de communes est responsable de la collecte des eaux usées, de leur transport par des canalisations jusqu'aux stations d'épuration et de leur « dépollution » avant rejet dans les cours d'eau ou le milieu naturel.

La Communauté de communes assure également le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La gestion est réalisée de la manière suivante :

- En Régie Directe sur 47 communes du territoire.
 Cela signifie que ce sont les agents de la collectivité qui assurent la gestion du service rendu, lequel est facturé directement par la Communauté de communes;
- En Délégation de Service Public sur 9 communes du territoire, en l'occurrence avec VEOLIA (contrat jusqu'en 2028). Ce prestataire est l'interlocuteur privilégié des usagers et gère l'ensemble des équipements et services pour le compte de la collectivité, il facture notamment les usagers.

Objectifs

Le service Assainissement a pour objectif de permettre la bonne évacuation et le traitement adapté des eaux usées de chaque abonné en respectant la règlementation et en protégeant le milieu naturel. Progressivement, la disparité des tarifs préexistants impliquera une convergence tarifaire.

Moyens

Personnel:

L'équipe est composée d'1 chef de service, 1 technicien, 1 agent administratif, 7 agents terrain (5 en poste actuellement) et 1 agent en charge de la plateforme de compostage.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Gestion en régie de :

- 4 stations d'épuration à boues activées : Brochon, Quincey, Flagey-Echézeaux, Meuilley.
- 1 filtre planté de roseaux : Chamboeuf.

- 1 lagune : Boncourt-le-Bois.
- 4 lits bactériens : Curley, Reulle-Vergy, Quémigny et Segrois.
- 1 filière compacte (filtre coco) : Poisot.
- 37 postes de refoulement.
- 245 km de réseaux d'eaux usées.
- 9 567 abonnés à l'assainissement collectif.
- 1 430 usagers en assainissement non collectif.

Gestion en délégation de :

- 1 station d'épuration à boues activées : Saulon-la-Chapelle.
- 3 filtres plantés de roseaux : Saint-Philibert, Noiron-sous-Gevrey et Épernay-sous-Gevrey.
- 2 lagunes : Corcelles-lès-Cîteaux, Broindon.
- 21 postes de refoulement.
- 54 km de réseaux d'eaux usées.
- 2 204 abonnés à l'assainissement collectif.

Principales actions 2018

Principales études 2018 :

- Projet de mise en séparatif sur la commune de Vosne-Romanée;
- Projet de création de réseaux d'assainissement sur les communes de Détain-et-Bruant et Chevannes ;
- Etude pour la reconversion de la lagune de Corcelles-lès-Cîteaux en lits plantés de roseaux ;
- Etude pour l'extension de la lagune de Boncourtle-Bois ;
- Lancement d'un diagnostic sur 20 communes, dont zonages sur 8 communes;
- Raccordement des communes de Corgoloin,
 Villers-la-Faye et Magny-les-Villers; vérification des conformités des nouveaux branchements pour Corgoloin et Magny-les-Villers;
- Modélisation des réseaux d'assainissement sur la commune de Nuits-Saint-Georges pour évaluer leurs capacités actuelle et future ;
- Etude sur le fonctionnement de la STEP de Brochon en vue d'effectuer des travaux d'amélioration de traitement des effluents.

Principaux travaux 2018:

- Changement des diffuseurs d'aération de la station d'épuration de Meuilley;
- Réhabilitation de réseaux d'eaux usées rues de Saint Bernard et Grangier à Gilly-lès-Citeaux;
- Fin des travaux de réhabilitation sur Nuits-Saint-Georges (phase 1): rues des Seuillets et du Docteur Legrand;
- Passation du marché de réhabilitation du collecteur EU en provenance de Marsannay-la-Côte/Perrigny-lès-Dijon;

- Élimination d'un déversoir d'orage à Gilly-lès-Citeaux ;
- Extension à Morey-Saint-Denis ;
- Réhabilitations ponctuelles de réseau sur les communes de Gilly-les-Citeaux, Vosne-Romanée et Flagey-Echézeaux (finitions sur 2019);
- Travaux de réhabilitation de la canalisation d'arrivée au bassin d'orage sur la STEP de Brochon;
- Changement du matériau filtrant d'un des deux filtres sur la STEP de Poisot réalisé en 2018.

Chiffres clés 2018

Prix de l'assainissement en régie :

	Hautes-Côtes Meuilley, Chaux, Arcenant, Fussey, Marey, Villars-Fontaine	Gilly, Vougeot,	Plaine Quincey, Gerland, Nuits, Agencourt, Comblanchien, Premeaux, Villers	Boncourt	Corgoloin Magny	Chambolle Morey	Bévy, Brochon, Chamboeuf, Collonges, Couchey, Curley, Curtil, Fixin, Gevrey, L'Etang-Vergy, Messanges, Quemigny, Reulle-Vergy, Segrois
Montant TTC pour 120 m3 (tva 10%)	315.26	262.68	205.81	218.46	406.34	250.80	223.30

Volume facturé en régie (m3):

Plaine	Flagey	Hautes-Côtes	Boncourt	Brochon*	Chamboeuf	Curley	Quémigny	Reulle-Vergy	Segrois
690 028	176 987	97 106	10 524	319 664	12 939	5086	7072	4 399	1846

- $\hbox{* Hors Marsannay et Perrigny-lès-Dijon dont les consommations facturées en 2018 ont été (source = SUEZ):}$
- Marsannay la Côte : 277 081 m3
- Perrigny-lès-Dijon: 89 702 m3
 - Montant des recettes liées à la facturation pour 2018 en assainissement collectif (régie) :
 2 039 175 € HT ;
 - Montant des prestations d'ANC pour le secteur géré en régie (au 1er janvier 2019) :
 - redevance ANC : 20 € HT/an
 - contrôle de conception implantation dans le cadre d'un dépôt de PC : 90 € HT
- contrôle d'exécution dans le cadre d'un dépôt de PC : 130 € HT
- absence et/ou refus de contrôle de conception implantation : 150 € HT
- absence et/ou refus de contrôle de bonne exécution des travaux : 200 € HT.

Prix de l'assainissement en délégation : 217,29 € pour 120 m³ (TVA 10%)

Volumes facturés (m³) en délégation : 214 449 m3

Montant des recettes du délégataire liées à la facturation pour 2017 en assainissement collectif : 285 185 € HT

Comptes administratifs 2018 pour la Communauté de communes :

		Régie	Délégation de services
FONCTIONINGMENT	Dépenses	3 186 822,54€	228 076,25 €
FONCTIONNEMENT	Recettes	3 290 060,09 €	253 455,88 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	1 002 722,54 €	145 149,80 €
IIIVESTISSEMENT	Recettes	145 149,80 €	155 928,08 €

SERVICE DÉCHETS

Missions

Le service Déchets assure la compétence collecte et traitement des déchets sur l'ensemble du territoire.

Cette compétence se décline en différentes missions :

- Collecte et traitement des ordures ménagères en porte-à-porte;
- Collecte, traitement et exploitation de cinq déchèteries (gardiennage, enlèvement et traitement des différents flux);
- Collecte et traitement des déchets recyclables en apport volontaire et en porte-à-porte;
- Gestion des comptes usagers et facturation de la redevance incitative;
- Sensibilisation à la Prévention et à la réduction des déchets.

L'ensemble de ces missions est réalisé en régie ou par l'intermédiaire de prestataires de services.

Objectifs

Le service Déchets a pour objectif d'apporter à chaque usager du service les moyens d'évacuer ses déchets en favorisant la valorisation et le réemploi autant que possible.

Depuis quelques années, avec l'évolution de la réglementation, le rôle du service Déchets a beaucoup changé.

Outre l'obligation de permettre à chacun d'évacuer ses déchets dans le respect de la réglementation en vigueur, le service possède un rôle de sensibilisation, d'accompagnement et d'éducation aux thématiques déchets afin de faire évoluer les comportements et de responsabiliser/sensibiliser les usagers dans leur manière d'acheter, de consommer et in fine, de jeter.

Moyens

Personnel:

Le service dispose d'une équipe d'agents administratifs et d'agents de terrain pour assurer dans les meilleures conditions ses missions.

L'équipe est répartie sur les pôles de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges. L'équipe est ainsi composée de 7 agents administratifs et de 15 agents techniques lesquels interviennent principalement pour le fonctionnement et la gestion de la régie.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Afin de permettre un accès facile au service, cinq déchèteries sont réparties sur le territoire.

Le fonctionnement de la régie de collecte induit un parc de matériel roulant suffisant pour assurer l'ensemble des prestations soit 3 camions de collecte d'ordures ménagères dont 1 de réserve, 1 camion multi bennes, 1 rouleau compacteur de bennes, 1 atelier mais également plus de 50 bennes, plus de 300 colonnes aériennes pour la collecte sélective.

Le service étant chargé d'établir la facturation de la redevance incitative, il dispose d'un logiciel de facturation adapté et permettant la gestion des comptes et la facturation.

Principales actions 2018:

Suite à la fusion, l'année 2017 avait été consacrée à une réflexion sur l'harmonisation du service et sur l'uniformisation des pratiques. En fin d'année, 2018 a vu se concrétiser des tarifs de redevance incitative uniformisés, à l'échelle du territoire des 55 communes. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la simplification et l'harmonisation induisent un seul budget, non assujetti à la TVA.

Une étude d'optimisation de la collecte des recyclables a été lancée (résultats attendus à l'automne 2019), également en lien avec la future extension des consignes de tri, à l'horizon 2021. La Communauté de communes a voté une adhésion de principe pour que les recyclables soient triés sur le centre de tri de Dijon Métropole qui sera agrandi et adapté aux nouvelles consignes.

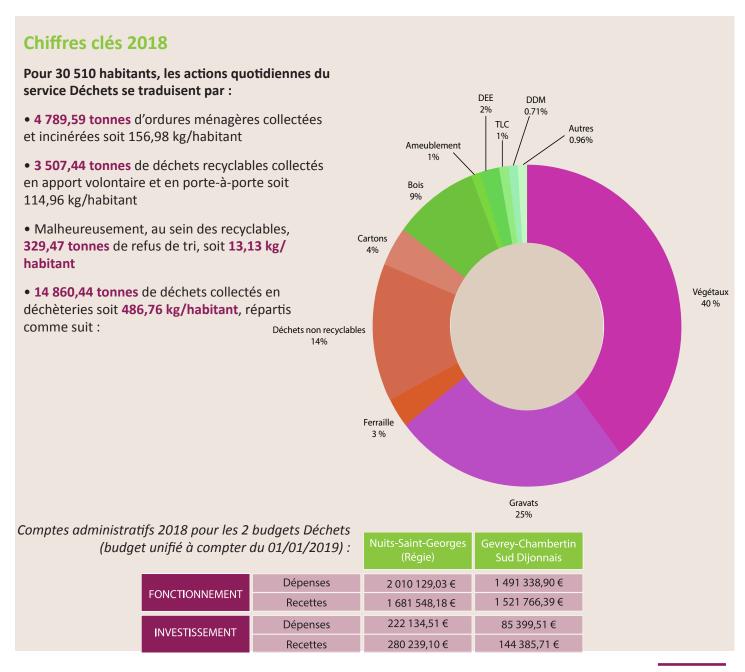
La Communauté de communes a été lauréate du Prix de l'Intercommunalité à l'occasion des Trophées des Maires de Côte d'Or le 11 avril 2019 pour l'action originale que constituent les tutos mis en ligne sur internet depuis 2017 et tout au long de l'année 2018. Pédagogiques, ludiques, sans être moralisateurs, les tutos ont permis aux habitants d'appréhender la prévention des déchets d'une autre manière et de mener des petites actions dans leur quotidien afin de préserver l'environnement.

Autres

Zoom sur les actions de Prévention :

- 43 tutos filmés avec 37 300 vues (YouTube + Facebook) comptabilisées pour les « tutos »;
- 5 ateliers organisés autour de la prévention des déchets ;
- Stand tenu lors de 5 manifestations sur le territoire ;
- 141 composteurs et 11 lombricomposteurs vendus ;
- Interventions dans les classes de Ce1 à CM2 de l'école Marie Maignot à Nuits-Saint-Georges ;
- 3 plateformes de dépôts de branchages pour limiter les apports en déchèterie ;

Toute intervention confondue 1128 foyers ont été sensibilisés aux gestes de prévention et de réduction des déchets.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Missions

- Mise à disposition des données géographiques aux utilisateurs, en interne à l'aide de logiciel de consultation en ligne ou bureautique, pour les usagers par le biais de cartographies Web;
- Assurer l'acquisition, l'intégration et la mise à jour des données cartographiques nécessaires pour les différents services. Les données sont de deux types: référentiel géographique utilisé en tant que fond de plan (cadastre, vue aérienne, données IGN, OpenStreetMap) et les données métier qui concernent principalement les thématiques de l'eau, de l'assainissement, des déchets, de l'urbanisme et du tourisme;
- Conception de cartographies pour les différents services;
- Réaliser et encadrer l'échange de données avec les partenaires extérieurs (Services publiques de l'État ou territoriaux, délégataires, prestataires);
- Réponse aux déclarations de travaux des entreprises intervenant sur le territoire et déclarations des travaux de la collectivité aux différents concessionnaires de réseaux (DT/DICT);
- Assurer le lien entre la collectivité et son délégué à la protection des données (RGPD).

Objectifs

Répondre aux différents besoins cartographiques et de données géographiques des services et des élus tout en assurant l'acquisition et la mise à jour de ces données. Cette mission permet d'avoir une connaissance fine et transversale du territoire (gestion patrimoniale) ainsi qu'une vision synthétique et analytique de celui-ci. Participer à l'information du public.

Moyens

Personnel:

1 agent à temps complet

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciels SIG et de base de données, logiciel DAO, GPS de précision submétrique, télémètre laser.

Principales actions 2018

- Fusion des données d'eau potable et d'assainissement de la DSP de Véolia (secteur Sud Dijonnais) avec le modèle de données de la collectivité;
- Recensement et localisation des Points d'Apports Volontaires de l'ensemble du territoire et mise à jour de la carte Web à l'attention des usagers;
- Déploiement du logiciel de consultation de plans pour l'ensemble des agents de la Direction de l'environnement.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI AGIT POUR SES HABITANTS ET FAVORISE LA COHÉSION SOCIALE

PÔLE COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, SOLIDARITÉS ET CULTURE

Missions

Le Pôle participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques des services de proximité apportés à la population dans les domaines de la petite enfance et de l'enfance (accueils de loisirs péri et extra-scolaires), de la solidarité (personnes âgées, demandeurs d'emploi, jeunes) de la culture, du sport et des écoles.

Objectifs

L'objectif principal des services du pôle pour 2018 aura été de poursuivre la réorganisation et l'harmonisation des services et des tarifs débutée en 2017 après la fusion. Si en 2017 assurer la continuité des services prévalait, en 2018 la réflexion s'est plutôt portée sur l'adaptation de l'organisation à un exercice unifiée des compétences sur l'ensemble du territoire, l'analyse de la pertinence et de l'efficacité des actions, et la redéfinition du périmètre des missions liées à chaque compétence.

Cet objectif global étant bien entendu réalisé en cohérence avec les réflexions issues de la procédure de révision des statuts communautaires.

Moyens

Personnel:

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, le Pôle est organisé en 5 Directions, elles-mêmes réparties en plusieurs services ou missions.

- Mission Emploi, Logement et personnes âgées ;
- Direction de la Petite Enfance, de l'Enfance;
- Direction des Solidarités : Centre Socioculturel, et service médiation- jeunesse ;
- Direction de l'Action Culturelle et Sportive ;
- Service Commun Scolaire.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Voir détail des directions.

Principales actions 2018

- L'ensemble des directions et des services aura été largement sollicités dans le cadre de la procédure de révision des statuts de la Communauté de communes, notamment pour la précision de l'intérêt communautaire pour chaque compétence ;
- Poursuite de l'harmonisation et de l'organisation des services : reprise en régie des accueils de loisirs du Sud Dijonnais au 1^{er} septembre 2018, création d'un service des sports rattaché à la direction des Affaires Culturelles;
- Réflexion sur l'évolution des périmètres et des missions de certains services : Centre Socioculturel, Médiation-Jeunesse, personnesâgées / emploi avec notamment l'arrêt du portage de repas à domicile, qui amènera à des évolutions de l'organigramme pour 2018;
- Poursuite des harmonisations tarifaires avec la mise en place de tarifs enfance identiques sur l'ensemble du territoire;
- Transformation du service Scolaire en Service Commun Scolaire suite à la restitution de la compétence aux communes au 31 décembre 2017.

Emploi, logement, personnes âgées

LOGEMENT

Missions

En lien avec les trois organismes HLM , proposer des candidatures pour des logements devenus vacants.

Objectifs

 Avoir connaissance des libérations de logements dans le parc HLM : tenir à jour la liste des départs et des attributions pour chaque bailleur ;

- Proposer des candidatures pour les logements devenus vacants en vue de l'attribution en commission;
- Aider et accompagner les personnes dans leurs démarches administratives liées au logement : demande de logement, DALO, orientaion SIAO, participation CCAPEX.

Chiffres clés 2018

56 logements libérés en location en 2018

PORTAGE DE REPAS

Missions

Livraison de repas au domicile des personnes âgées sur la commune de Nuits-Saint-Georges.

Objectifs

Permettre aux personnes âgées d'avoir un repas équilibré tous les jours de la semaine lorsqu'elles ne sont plus en capacité ou n'ont plus la volonté ou la force, de se préparer un repas.

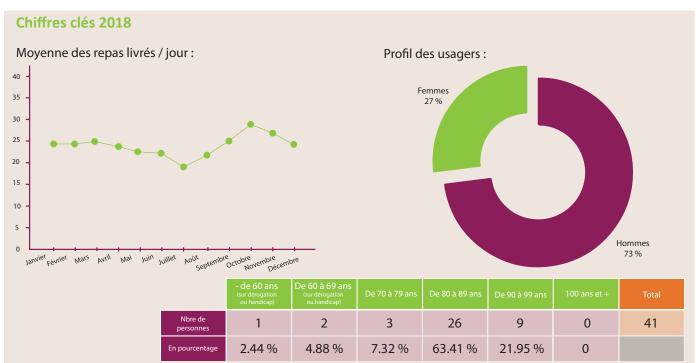
Moyens

Personnel:

1 agent à temps partiel (effectuant d'autres missions) qui livre les repas chaque jour de 9h45 à 12h15 + 1 agent (effectuant d'autres missions) qui prend les inscriptions, annulations, gère les appels, le planning de livraison, les commandes auprès du fournisseur et effectue la facturation au mois.

Matériel spécifique :

1 véhicule électrique



EMPLOI

Missions

- Accompagnement individuel de demandeurs d'emploi;
- Accompagnement tout public dans les démarches sur Internet.

Objectifs

 Accompagnement individuel de demandeurs d'emploi à raison d'une rencontre par mois sur des objectifs ciblés et précis en lien avec le projet professionnel.

L'objectif étant d'aider les demandeurs à s'autonomiser dans leur démarche de recherche d'emploi et les aider à accéder à un emploi, à savoir :

- Permettre d'appréhender l'outil informatique : en somme mini formation au numérique uniquement ciblée sur la recherche d'emploi ; s'inscrire à pôle emploi, créer une adresse mail ; aller sur chaque site en capacité de proposer des emplois fiables ;
- C'est aussi avoir accès à une photocopieuse, scanner en lien avec l'emploi mais pour toute autres démarches administratives (CAF, demande de logement HLM, carte grise, sécurité sociale...)
- Être présent et donner toutes les informations nécessaires

Moyens

Personnel:

1 agent (effectuant d'autres missions)

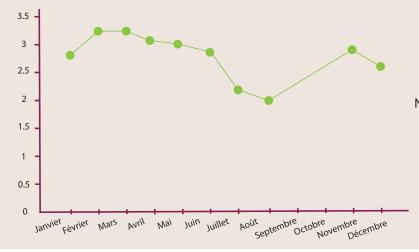
Matériel:

2 ordinateurs, 1 photocopieur

Chiffres clés 2018

Fréquentation:

				Motifs						
Mois	Nombre d'accueil	Actualisation	Espace dossier	Espace emploi	Inscriptions	CV Lettre de motivation	Hommes	Femmes	Nombre de demi journée	Moyenne / demi journée
Janvier	43	5	19	32	1		18	25	16	2.69
Février	52	11	23	34		2	25	27	16	3.25
Mars	39	5	15	27			22	17	12	3.25
Avril	49	10	13	36	5	2	31	18	16	3.06
Mai	33	4	12	21			12	21	11	3
Juin	43	5	18	25		3	18	25	15	2.86
Juillet	17	5	3	8	1		7	10	8	2.12
Août	28	5	11	18		1	15	13	14	2
Septembre	49	8	13	39	2	1	31	18	16	3.06
Octobre	51	8	24	27	1	1	27	24	18	2.83
Novembre	44	6	19	25		1	25	19	15	2.93
Décembre	31	1	12	19	1	1	16	15	12	2.53
TOTAL	479	73	182	311	11	12	247	232	169	33.63



Nombre d'accueil moyen par demi-journée

Petite enfance, enfance, jeunesse

SERVICE PETITE ENFANCE

Missions

Le service Petite enfance a pour missions :

- d'être à l'écoute des besoins des familles en recherche d'un mode d'accueil, les orienter;
- de répondre aux besoins d'accueil des familles du territoire, qu'ils soient collectifs ou individuels;
- de développer et structurer une offre de qualité, et diversifiée d'accueil du jeune enfant (âge préscolaire) répondant aux besoins géographiques et sociaux des familles du territoire. Cela s'articule de manière complémentaire entre les structures en gestion directe et les structures gérées par des partenaires privés ou associatifs du territoire;
- de promouvoir des accueils de qualité et fédérés autour d'objectifs éducatifs partagés dans un cadre répondant aux exigences réglementaires (DDPP.PMI);
- de soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles agréées et des gardes à domicile via les Relais Petite Enfance;
- de participer au soutien à la fonction parentale.

Objectifs

Pour les accueils collectifs ou établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) :

 Les EAJE assurent la prise en charge des enfants non scolarisés de 2 mois et demi à quatre ans. Ils sont agréés par le Conseil Départemental. Ces établissements apportent leur soutien aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale. Ils participent, en lien avec les familles, à l'éveil, au développement des enfants. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation et concourent à l'intégration sociale de tous les enfants.

Pour les relais petite enfance (RPE)

 Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistantes maternelles et professionnels de la garde à domicile.

- Le RPE est un service destiné à :
- → Faciliter la vie des familles par des informations sur les modes d'accueils, les démarches administratives en tant que parents employeurs ;
- → Favoriser la mise en relation entre les parents, les assistantes maternelles et les employés à domicile;
- → Participer à la professionnalisation, en organisant des réunions et conférences, en proposant des temps d'accueil collectifs (ateliers collectifs) et en promouvant la formation continue.

Moyens

Personnel:

16 agents interviennent au sein du service petite enfance :

- 1 agents d'entretien et de restauration ;
- 2 éducatrices de jeunes enfants ;
- 1 puéricultrice ;
- 4 auxiliaires de puériculture ;
- 5 CAP petite enfance;
- 3 animatrices de relais ;
- 2 apprenties éducatrices de jeunes enfants sont en alternance depuis septembre 2017.

Le nombre et la qualification des responsables de proximité et des encadrants est calibré pour être en conformité avec le code de Santé publique.

Infrastructures / Matériel spécifique :

En gestion directe:

- Le multi accueil « La Fée Clochette » à Gevrey-Chambertin, 18 places ;
- La micro crèche « Les Lucioles » à Gevrey-Chambertin, 10 places;
- Le Relais Petite Enfance de Gevrey- Chambertin ;
- Le Relais Petite Enfance de Noiron-Sous-Gevrey;
- Le Relais Petite Enfance de Nuits-Saint-Georges.

En gestion délégué:

- Le multi accueil « La Coccinelle » à Nuits-Saint-Georges, en gestion déléguée ADMR, 50 places;
- La micro crèche « Les Loupiots » à Saulon-la-Rue, en DSP, 10 places.

Principales actions 2018

• Renouvellement du CEJ (2018 /2021)

Relais Petite Enfance

- Harmonisation et mutualisation des pratiques de fonctionnement des RPE. Mise en œuvre en septembre 2018 d'une nouvelle répartition territoriale plus équilibrée (1ETP requis / 70 AM en activités);
- Création d'une plaquette support de communication pour les RPE;
- 12 conférences en soirée à destination des assistantes maternelles sur des thématiques éducatives, ou de législation du travail;
- 300 ateliers collectifs à destination des Assistantes Maternelles, avec des ateliers délocalisés sur 15 communes différentes.

EAJE

 Possibilité de réaliser des pré-inscriptions en structure Petite Enfance en ligne sur le site de la Communauté de communes pour le MA La Coccinelle, le MA La Fée Clochette, la micro crèche Les Lucioles et mise en place de commission d'attribution des places communes (3 commissions annuelles);

- Reconduction de la convention de partenariat relative au fonctionnement du MA La coccinelle avec l'ADMR (2019-2021);
- Première phase de réhabilitation du MA la Fée Clochette, suite aux recommandations faites lors de la visite d'inspection de la PMI fin 2017 (salle de change et espace sanitaire enfant);
- Création ou relance de lien avec les structures privées;
- Reconduction en 2018 de l'aide financière à la micro crèche Le P'tit bout .

Autres

- Développement de l'accueil occasionnel au MA La Fée Clochette par une communication en direction des familles du quartier (implantation de la structure dans son environnement géographique et social);
- Action passerelle avec les écoles de Gevrey-Chambertin et de Noiron-sous-Gevrey pour les primo-scolarisation (rencontres entre mai et juin 2018 qui ont concernés 13 enfants);
- Mise en place de 3 journées pédagogiques afin de travailler le projet d'accueil et le versant qualitatif.

Chiffres clés 2018

Fréqu	uentation 2018	Taux d'occupation (/Heures facturées)	Nbre total d'enfants accueillis	Prix de revient moyen par famille / heure d'accueil	Prix de revient horaire / heure d'accueil	% de reste à charge pour la collectivité
	MA Fée Clochette	74 %	66	1.80€	9.43 €	28 %
	Micro crèche Lucioles	84 %	33	1.89€	9.45 €	34 %
	MA La Coccinelle	71.9 %	146	1.89€	9.57 €	33 %
	Micro crèche Les Loupiots (DSP)	81.75 %	27	7.58 €	-	*

A titre indicatif, au niveau national, le financement d'une place de crèche se répartit ainsi:

8% Familles 44% CAF.MSA 38% collectivités locales

Coût par place

(Coût moyen annuel: 15381€. Source CAF)

MA Fée Clochette	16 728 €
Micro crèche Lucioles	16 618€
MA La Coccinelle	16 793 €

- Dossiers de préinscription en EAJE reçus en 2018 pour un accueil à temps partiel ou à temps complet : **105 dossiers**
- Réponses positives / admission en EAJE : 35 soit 33 %
- Nombre d'enfants différents accueillis sur ces 3 structures : 245 enfants

Budget de fonctionnement et investissement :

Fonctionnement

Dépenses 907 862 € Recettes 389 106 €

Dont - Recettes familles: 100 563 €

- Recettes CAF + Conseil Départemental + MSA : 269 574 €

- recettes exceptionnelles : 16 664 €

Investissement

49 794 € (sur 94 162 € budgétés)

(Report investissement sur 2019 pour travaux extérieurs de la MA Fée Clochette de 32 645 €)

Augmentation des recettes liée à une meilleure optimisation des places en EAJE

^{*} mise à disposition gratuite du bâtiment valorisée à environ 13 600 €

SERVICE ENFANCE

Missions

Parce que l'enfance et l'adolescence constituent des périodes de vie spécifiques, la mission du service Enfance s'attache à lui concevoir et lui organiser des activités de loisirs sur les temps péri et extra scolaires, adaptées à chaque étape de son évolution psychomotrice. Le service Enfance a pour missions principales de :

- Proposer des lieux d'accueil qui répondent aux besoins de garde des familles du territoire en temps péri comme extra scolaire;
- Répondre aux exigences attendues de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental en matière de règlementation dans l'accueil collectif des mineurs;
- Promouvoir des projets pédagogiques répondant aux intentions éducatives sur l'ensemble du territoire.

Selon les périodes péri ou extra scolaires, le nombre d'agents peut varier en fonction du nombre d'enfants inscrits et des activités spécifiques.

Infrastructures / Matériel spécifique :

16 accueils de loisirs périscolaires reçoivent les enfants les : lundi, mardi, jeudi, vendredi et les mercredis jusqu'au 7 juillet, date de la fin de scolarité à 4.5 jours

9 accueils de loisirs extra scolaires ouverts pendant l'été. Pour ces derniers les durées d'ouverture varient selon les effectifs potentiels.

À compter de septembre, six ALSH sont ouverts les mercredis en journée : Couchey, Gevrey-Chambertin, Villers La Faye, L'Etang-Vergy, Noiron-sous-Gevrey et Nuits-Saint-Georges.

Implantations Accueils de Loisirs

de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Périscolaire / Extrascolaire

Objectifs

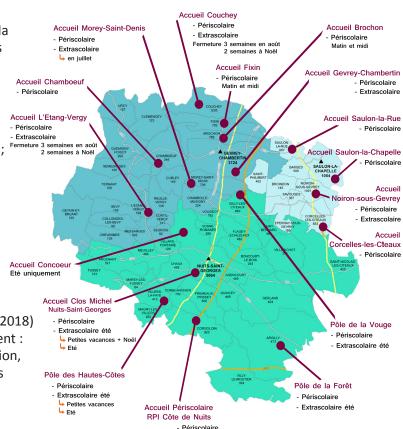
Parce qu'attachée à ses intentions éducatives, la Communauté de communes a la volonté de les décliner dans son projet général à savoir :

- Apprendre à vivre ensemble ;
- Vivre pleinement son temps de loisirs ;
- Apprendre à connaître son environnement ;
- Favoriser la participation des enfants ;
- Proposer des pratiques diversifiées ;
- Développer l'information.

Moyens

Personnel:

Plus de 140 agents (à la rentrée de septembre 2018) oeuvrent au sein du service Enfance qu'ils soient : agents administratifs, d'entretien, de restauration, animateurs, adjoints d'animation, responsables de proximité et coordinateurs pédagogique et techniques.



Les principales réalisations en 2018

La volonté de la Communauté de communes, dont ses nouveaux statuts ont été entérinés en novembre 2018, a été de re-configurer l'ensemble du service enfance en axant sur « l'organisationnel » dont voici les principales étapes :

- Prises de postes des deux coordinateurs pédagogiques (en janvier) et technique (en juin);
- Harmonisation des tarifs: passage de tranches de revenus (pour les 2 ex-Communautés de communes de Nuits-Saint-Georges et du Sud Dijonnais) à un taux d'effort;
- À la rentrée de septembre, retour aux 4 jours scolarisés au lieu de 4,5 jours;
- Reprise en gestion directe, à la rentrée de septembre, des quatre ALSH de l'ex-Communauté de communes du Sud Dijonnais auparavant gérés par deux prestataires (ADMR et PEEP21). Ce qui représente 25 agents et 442 enfants :
 - Installation d'un nouveau logiciel et matériel informatique avec formation dédiée au personnel

- Reprise du personnel et recomposition des équipes (personnel issue du milieu associatif)
- Création des plannings et annualisation des temps de travail en visant la réduction de la précarité dans l'emploi et en professionnalisant puisque certains agents avaient 2 voire 3 employeurs et 2 voire 3 métiers différents mise en œuvre de l'organisation administrative, technique, pédagogique, protocoles divers...
- Achat de matériel pédagogique, de cuisine
- Début de mise en conformité des structures
- Création de lignes téléphoniques, achat de portables...
- Réunions de territoires avec les parents
- Rédaction d'un nouveau PEDT (Projet Éducatif Territorial) pour une année;
- Nouvelle exigence politique pour encore mieux harmoniser l'ensemble des structures (personnel, communication...);
- Difficultés : absence de 2 agents (non remplacés) l'un pour une durée de 4.5 mois et l'autre de 3 mois.

Fréquentation 2018			Moyenne total des fréquentations		
	Nombre total d'inscrits	Nbre total d'enfants accueillis	Fréquentation du matin	Fréquentation du soir	
ARGILLY	131	107	18.58	39.12	
CORGOLOIN	119	103	16.49	18.97	
GILLY	195	152	19.34	51.80	
HAUTES-CÔTES	199	133	28.42	42.20	
NUITS	402	285	40.32	69.62	
TOTAL	1046	780	123.15	221.71	
CORCELLE-LÈS-CÎTEAUX	57	40	14.13	19.39	
NOIRON-SOUS-GEVREY	184	133	30.68	49.74	
SAULON-LA-CHAPELLE	106	76	30.68	51.09	
SAULON-LA-RUE	95	63	9.37	18.43	
TOTAL	442	312	84.86	138.65	
BROCHON	72	48	14.76	0	
COUCHEY	114	74	20.66	29.39	
CHAMBOEUF	78	45	21.29	17.48	
FIXIN	111	75	0	32.40	
GEVREY	289	183	70.45	78.26	
L'ETANG-VERGY	161	98	19.09	34.21	
MOREY	101	58	21.35	27.24	
TOTAL	926	576	167.6	218.98	
TOTAL GÉNÉRAL	2414	1668	375.61	579.34	

- Fréquentation 6 ans : 876 inscrits dont 611 enfants ont fréquenté soit 69.75% (24.71% matin et 23.45% soir)
- Fréquentation + 6 ans : 1 538 inscrits dont 1057 enfants ont fréquenté soit 68.73% (21.25% le matin et 31.34%le soir)
- Ex territoire du Sud Dijonnais uniquement à compter de septembre 2018

Chiffres clés 2018

Fréquentation des mercredis 2018

	Nombre total d'inscrits	Nbre total d'enfants accueillis	Moyenne des fréquentations
HAUTES-CÔTES	251	105	23.26
NUITS	429	188	43.60
TOTAL	680	293	66.86
NOIRON-SOUS-GEVREY	211	113	48.07
TOTAL	211	113	48.07
COUCHEY	103	74	22.31
GEVREY	226	141	43.56
L'ETANG-VERGY	103	66	17.70
TOTAL	432	281	83.57
TOTAL GÉNÉRAL	1323	687	198.5

Fréquentation des petites vacances 2018

	Nombre total d'inscrits	Nbre total d'enfants accueillis	Moyenne des fréquentation
HAUTES-CÔTES	234	104	22.24
NUITS	591	296	48.09
TOTAL	825	400	70.33
NOIRON-SOUS-GEVREY	255	89	33.88
TOTAL	255	89	33.88
COUCHEY	93	63	14.65
GEVREY	195	126	25.05
L'ETANG-VERGY	101	61	13.04
TOTAL	389	250	54.74
TOTAL GÉNÉRAL	1469	739	156.95

Les données sont complexes à interpréter du fait de changement de rythme scolaire puisque de janvier à juillet 4.5 jours de classe alors qu'en septembre 4 jours. De plus l'ex Sud Dijonnais est incluse à compter de septembre.

Pour ces temps de petites vacances les fréquentations ressemblent considérablement aux mercredis.

Fréquenta	tion été 201	Moyenne total des fréquentations		
	Nombre total d'inscrits	Nbre total d'enfants accueillis	JUILLET	AOÛT
ARGILLY	52	46	10.11	8.30
GILLY	102	101	35.68	21.10
HAUTES-CÔTES	112	108	51.82	31.30
NUITS	135	127	36.17	20.70
CONCOEUR	249	230	72.70	37.82
TOTAL	650	612	206.48	118.22
NOIRON-SOUS-GEVREY	PEEP	PEEP	PEEP	PEEP
TOTAL	0	0	0	0
COUCHEY	93	61	24.80	24.60
GEVREY	170	109	32.60	26.57
L'ETANG-VERGY	89	63	18.73	18.10
TOTAL	352	233	76.13	69.27
TOTAL GÉNÉRAL	1002	845	282.61	187.49

35% des enfants de – 6ans sont inscrits et 39% des + 6 ans (/nbre d'enfants scolarisés). Cependant 86% (-6) et 83.35% (+6) ont fréquenté les structures. Pour la période même remarque pour le périscolaire une légère chute des effectifs avec une moyenne de - 19.45 enfants (globale) en partie dû à la nouvelle tarification.

Compte administratif 2018:

	DÉPENSES	RECETTES	BESOIN DE FINANCEMENT
FONCTIONNEMENT	4 315 185,17 €	2 480 787,58 €	1 834 397,59€
INVESTISSEMENT	169 570,28 €	3 253 €	166 317,28 €

MÉDIATION JEUNESSE

Missions

Le service médiation jeunesse organise des lieux ressources en termes d'écoute, d'information et d'orientation à destination des jeunes et de leurs familles. Ces lieux d'accueil servent de point de départ à des actions sur des questions d'ordre familial, professionnel, scolaire, personnel, ou dans vos démarches de la vie quotidienne. Mais aussi sur des projets collectifs orientés sur la citoyenneté, la solidarité et l'engagement. Pour mener à bien ces orientations le service travaille également en transversalité avec d'autres institutions ou structures spécialisées comme cela est le cas en matière d'emploi, de formation, d'orientation, de prévention, de pratique sportive, culturelle, de santé et de logement, mais également l'Education Nationale.

Le Projet Éducatif du SMJ favorise l'acquisition des savoirs de base : "lire, écrire, compter", "s'exprimer, écouter, communiquer" et plus largement, "avoir une connaissance de la société". Les aptitudes en relation avec le "vivre ensemble" : "accepter l'autre", "négocier, coopérer, se faire comprendre" et "se sentir bien dans un groupe", ainsi que les attitudes générales constructives et dynamiques : "choisir, gérer ses frustrations", avoir des envies, des rêves, au-delà de l'immédiat.

Objectifs

TToutes les actions du service Médiation Jeunesse s'inscrivent dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de ses objectifs.

La redéfinition de l'intérêt communautaire dans le cadre de la procédure de révision statutaire, et des difficultés à maintenir l'effectif de personnel existant suite à des départs d'agents ont amenés à conduire des réflexion à partir du 2ème semestre 2018 sur l'évolution du service et la modification de l'organisation à l'horizon 2019.

Parallèlement l'activité existante a été poursuivie sur toute ou partie de l'année avec les objectifs éducatifs suivants :

- Contribuer à l'épanouissement du jeune en permettant l'accès aux loisirs pour tous;
- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune en mettant en œuvre des démarches de projets participatifs;
- Amener le jeune à découvrir des pratiques variées

- attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques;
- Sensibiliser au « vivre ensemble » et contribuer à l'intégration du jeune dans la société;
- Favoriser une prise de conscience environnementale ;
- Favoriser une démarche de sensibilisation et d'information auprès des jeunes (prévention);
- Encourager l'implication des parents et agir dans le cadre de l'éducation partagée.

Moyens

Personnel:

3 titulaires, 2 CDD, 3 salariés horaires, 9 bénévoles

Infrastructures / Matériel spécifique :

Nombre de points d'accueil 4 (le « 139 », salle de Couchey, centre arc-en-ciel, médiation jeunesse centre G. Martin) -

Principales actions 2018

- Dissociation des activités médiation et jeunesse,
- Regroupement des activités de la médiation avec les activités similaires conduites par le Centre Socioculturelle pour se diriger vers une direction unique « des solidarités »,
- Intégration de la jeunesse à la direction de l'Enfance, pour mettre en place une continuité éducative et une prise en compte différenciée des besoins de l'enfant de 1 à 17 ans, avec traitement des accueils de jeunes en extra-scolaire,
- L'activité du service ne s'inscrit plus dans le cadre du CISPD, mais dans celui de l'agrément du Centre Social délivré par la CAF, la Fédération des C.S. et le Département.
- Fermeture des locaux d'animation jeunesse peu très peu fréquentés : A Gevrey-Chambertin et Couchey.
- Les animations, les accompagnements individualisés (secteur Nuits-Saint-Georges), l'accompagnement à la scolarité(secteur Nuits-Saint-Georges), l'accompagnement à la parentalité(secteur Nuits-Saint-Georges)(42 familles), les actions de prévention(secteur Nuits-Saint-Georges)

Chiffres clés 2018

• Dépenses de fonctionnement : 183 270 €

• Recettes de fonctionnement : 44 860 €

Besoin de financement : 138 410 €

Solidarités, Centre socioculturel

Missions

- Prévenir et lutter contre l'isolement et l'exclusion sous toutes ses formes (sociale, économique, familiale, géographique, etc ...);
- Organiser la participation des habitants à la vie du territoire, faire émerger une parole collective et représentative des habitants sur des questions d'intérêt commun et contribuer ainsi à enrichir la décision politique;
- Promouvoir le bénévolat, soutenir les initiatives collectives et la participation citoyenne des habitants à la vie du territoire.

Objectifs

- Rencontrer les habitants ;
- Se faire rencontrer les habitants ;
- Accueillir les habitants ;
- Créer des temps et des espaces animant la démocratie locale et les débats;
- Accompagner l'engagement associatif;
- Accompagner le bénévolat au sein de la Communauté de communes;
- Promouvoir le partage, le don, la solidarité ;
- Favoriser l'inclusion dans la vie sociale des publics isolés.

Moyens

Personnel:

18 agents pour 10.5 ETP

Infrastructures / Matériel spécifique :

 Le centre socioculturel est situé dans le bâtiment Arc-en-Ciel partagé avec le Muti-accueil «La Fée Clochette», la médiathèque de Gevrey-Chambertin, l'accueil périscolaire de l'école Roupnel;

- 4 Minibus;
- Un accueil au Centre Geneviève Martin situé à Nuits-Saint-Georges;
- Utilisation des infrastructures communales.
- Matériel informatique fixe et mobile ;
- Stock de 550 jeux.

Principales actions 2018

- Accueil: 120 contacts par semaine, amplitude horaire de 27h, 30 prêts de matériel par an;
- Accueil social individuel : 10 personnes accompagnées dont 6 régulièrement, 3 départs en vacances accompagnés, 3 accompagnements à l'apprentissage du français;
- Actions collectives familiales : 40 rendez-vous, 425 présences ;
- Actions collectives séniors : 98 rendez-vous par an, 688 présences ;
- Boîte à dons : 2 boîtes créées, installation dans 3 communes, 2 gratiférias organisées
- Café Citoyen: 4 réunions du collectif, 4 cafés citoyens, 80 présences;
- Accompagnement scolaire : 46 enfants d'élémentaires, 56 élèves du collège ;
- Création du conseil de développement (29 membres);
- Numérique: 8 cours par semaine avec 42 participants, 25 ateliers, 136 personnes présentes, 27 rendez-vous « coup de main »;
- Ludothèque : 24 rendez-vous par an, 347 présences ;
- Moments musicaux : 5 actions par an, 80 à 100 personnes présentes.

Chiffres clés 2018

Bénévolats:

• Gratiféria : 11 pers. • Suivi bénévolat : 2 pers.

• Semaine bleue : 12 pers. • Liste associations : 2 pers.

• Tricot : 10 pers. • Café Citoyen : 6 pers.

• Ludothèque : 3 pers.

Budget de fonctionnement:

430 000 €

Action culturelle et sportive

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET PARTENARIATS

Missions

- Assurer le développement culturel du territoire, organiser des partenariats avec le milieu associatif, institutionnel et privé.
- Proposer une programmation culturelle sur le territoire.

Objectifs

- Favoriser et accompagner les initiatives culturelles du territoire (subventions, rôle d'accompagnateur/ facilitateur, conventionnement, ...);
- Coordonner une programmation culturelle par le biais des partenariats ;
- Définir une identité culturelle de territoire (culture et traditions du vin, patrimoine, ...);

• Recherche d'opportunités et de nouveaux partenariats.

Moyens

Personnel:

2 agents

Infrastructures / Matériel spécifique :

Bureaux de la Direction Action Culturelle et Sportive à Gevrey-Chambertin (depuis septembre 2018).

Principales actions 2018

- Redéfinition du processus de partenariat (formulaire simplifié, charte d'engagement, ...);
- Accompagnement et subventionnement d'événements phares du territoire (Sons d'une Nuits d'été, Vill'art, Musique au Chambertin, Livres en vigne, Concours du court-métrage, ...);
- Organisation et accueil d'événements (Mois du film documentaire, Arts et scènes, Mois des Climats, ...).

- Plus de 500 spectateurs à l'édition 2018 du Mois du film documentaire ;
- Plusieurs dizaines de milliers de spectateurs aux différents projets culturels auxquels est associée la Communauté de communes par le biais d'une convention de partenariat;
- Près de 20 000 € de subventions accordées en 2018.



MÉDIATHÈQUES

Missions

Le Manifeste de l'Unesco sur la Bibliothèque Publique (publié en novembre 1994) détermine les missions d'une bibliothèque publique.

Il insiste sur l'accès des services à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. Pour répondre aux missions relatives à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, il définit 12 objectifs clés insistant sur l'accès à la formation et aux différentes formes d'expression culturelle et artistique, à savoir :

- créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge ;
- soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux;
- fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative;
- stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes;
- développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques;
- assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle;
- développer le dialogue inter-culturel et favoriser la diversité culturelle;
- soutenir la tradition orale;

- assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales;
- fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats;
- faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique ;
- soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

Objectifs

- Permettre l'accès à tous à la lecture ;
- Lutte contre les inégalités territoriales d'accès à la culture.

Moyens

Personnel:

9 agents: 1 cheffe de service, 1 adjointe, 1 cheffe de projet, 1 chargé de mission numérique et innovation, 4 bibliothécaires (3 temps plein et un poste à 90 %), 1 agent technique à mi-temps.

Infrastructures / Matériel spécifique :

5 sites (Couchey, Gevrey-Chambertin, L'Étang-Vergy, Meuilley et Nuits-Saint-Georges)

Principales actions 2018

- Finalisation de l'informatisation du réseau ;
- Recrutement d'un agent dédié au numérique ;
- Signature d'un nouveau Contrat-Territoire-Lecture ;
- Nouveau mobilier à la médiathèque de Couchey.

- 3 658 inscrits dans l'une des 5 médiathèques ;
- Abonnés actifs (ayant fait au moins un emprunt en 2018): 2 009 individuels, 144 collectivités (classes, maisons de retraite, foyers...)
- Nombre de prêts sur l'année : 64338 dont 11000 pour les collectivités
- 510 animations (hors manifestations)

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Missions

S'inscrivant dans les directives du « Schéma National d'Orientation Pédagogique » du Ministère de la Culture et de la communication, dans l'esprit de la « Charte de l'Enseignement artistique », l'école de musique remplit pour mission principale l'accès à un enseignement musical et artistique académique pour les habitants du territoire.

Principales actions 2018

- Finalisation du projet pédagogique ;
- Réalisation d'un règlement intérieur ;
- Choix du projet d'architecte d'une nouvelle école à Nuits-Saint-Georges en 2021.

Objectifs

• Permettre l'accès à un enseignement musical éclectique pour tous, à partir de 3 ans et pour les grands.

Moyens

Personnel:

23 professeurs dont un directeur et un directeur adjoint.

Infrastructures / Matériel spécifique :

2 sites (Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges) Parc d'instruments - location d'instruments

Chiffres clés 2018

- Plus de 400 élèves
- 200 h de cours hebdomadaires dispensés
- 15 instruments enseingés

SPORTS

Missions

- Gestion du fonctionnement et de la mise à disposition des équipements sportifs et des piscines intercommunales;
- Programmation et gestion des activités de loisirs ;
- Organisation d'activités menées par le service (Courses d'orientation familles).

Objectifs

Créé en octobre 2018, le service des sports a pour premier objectif d'effectuer un diagnostic du sport sur le territoire (équipements, fonctionnement, vie associative, ...) afin de structurer un service gestionnaire de qualité et adapté à la configuration de la collectivité inexistant auparavant.

Moyens

Personnel:

- 1 directeur action culturelle et sportive
- 1 chef de service des sports

- 3 agents sur les équipements (gardiennage et entretien)
- 4 agents pour la piscine de Nuits-Saint-Georges + saisonniers pour la saison estivale

Infrastructures / Matériel spécifique :

- 3 équipements
- 2 piscines intercommunales
- 1 terrain de rugby
- 3 terrains de football

Bureaux à la direction action culturelle et sportive à Gevrey-Chambertin

Principales actions 2018

- Création du service des sports ;
- Ouverture du gymnase de Saulon-la-Chapelle
- Ouverture de la piscine de Nuits-Saint-Georges suite aux travaux de réhabilitation;
- Lancement du diagnostic du sport sur le territoire.

- Près d'une trentaine d'associations utilisatrices des différents équipements;
- Près de 25000 utilisateurs sur les deux piscines intercommunales durant la saison estivale.

Action scolaire

Missions

Le Service Commun Scolaire assure la gestion de la compétence scolaire, pour le compte des communes adhérentes. À l'issue de la restitution de la compétence scolaire au 31 décembre 2017, 21 communes ont choisi d'y adhérer pour poursuivre la gestion mutualisée de cette compétence historique sur le périmètre de l'ex-Communauté de communes de Gevrey-Chambertin.

Les missions principales sont la gestion administrative et budgétaire, la gestion de la carte scolaire et dérogations, le transport scolaire, la gestion du personnel rattaché au service (remplacements, recrutements, management), l'entretien technique et ménager des écoles concernées, la gestion des achats en fonctionnement et en investissement, les relations avec les directeurs d'établissements et les représentants de l'Éducation Nationale, la participation aux conseils d'écoles et l'articulation transversale de la compétence avec l'ensemble des services communautaire et plus particulièrement le service périscolaire.

L'ensemble de ces missions est réalisée par le Service Commun Scolaire, pour le compte des communes adhérentes, sur la base d'une convention d'adhésion portant également règlement du service commun.

Objectifs

Assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires, et garantir la sécurité des usagers et professionnels en toute circonstances.

Moyens

Personnel:

- 1 Chef de Service
- 1 Assistante,
- 10 ATSEM, dont 1 mise à disposition à la Commune de Fixin (non adhérente).
- 16 Agents d'entretien
- 5 agents techniques dans le cadre d'une équipe « entretien de bâtiments » mutualisée

Infrastructures / Matériel spécifique :

6 groupes scolaires répartis comme suit pour l'année scolaire 2017/2018 :

- RPI de Morey-Saint-Denis / Chambolle-Musigny : 76 élèves
- → 1 classe de maternelle, 35 élèves
- → 3 classes d'élémentaire, 41 élèves
- Groupe Scolaire Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin: 276 élèves
- → 4 classes de maternelle, 100 élèves
- ightarrow 8 classes d'élémentaire dont 1 classe d'ULIS (12 élèves), 176 élèves
- RPI de Brochon / Fixin: 50 élèves à Brochon *
- → 1 classe de maternelle, 23 élèves
- → 1 classes d'élémentaire, 27 élèves
- Groupe Scolaire Louis Combes à Couchey : 93 élèves
- → 2 classes de maternelle, 35 élèves
- → 3 classes d'élémentaire, 58 élèves
- RPI de Chamboeuf: 84 élèves
- → 1 classe de maternelle, 36 élèves
- → 3 classes d'élémentaire, 48 élèves
- Pôle Scolaire du Val de Vergy à l'Etang-Vergy : 136 élèves
- → 2 classes de maternelle, 47 élèves
- → 5 classes d'élémentaire, 89 élèves
- (*) Le RPI de Brochon / Fixin comprend également l'école de Fixin non adhérente au service commun, qui dispose d'une classe de maternelle pour 19 élèves et une classe d'élémentaire pour 22 élèves, ce qui porte l'effectif total du RPI à 91 élèves.
- 1 local de stockage au Pôle administratif de Gevrey-Chambertin.

Principales actions 2018

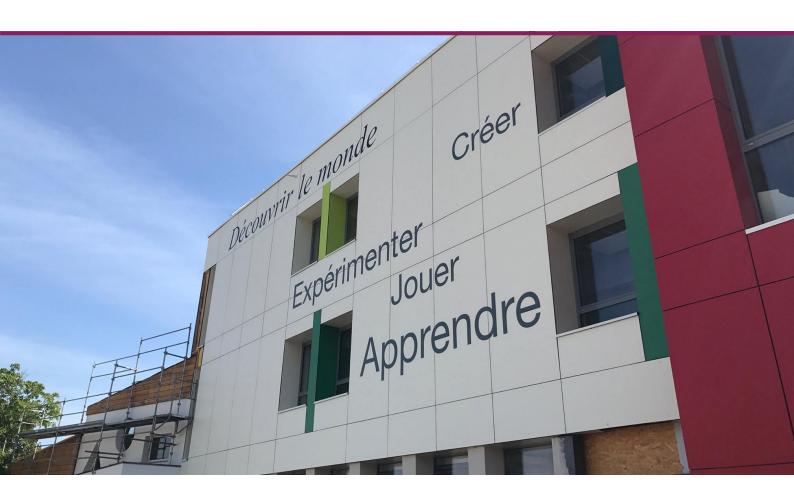
- Gestion courante de l'ensemble du service
- Organisation du Service Commun Scolaire : mise en place d'une Commission et d'un bureau exécutif du service commun scolaire, désignation d'élus référents pour chaque groupe scolaire et sur certaines thématiques, rédaction de conventions, règlements, organigrammes, procédures...;
- Préparation du passage en budget annexe à compter du 31 décembre 2018.

Chiffres clés 2018

Fréquentation: Total de 33 classes et 756 élèves pour l'année 2017/2018

Compte administratif 2018:

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	967 134, 86 €	1 182 563, 77 €
INVESTISSEMENT	1 025 976, 98 €	1 095790.47 €



LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, LA MUTUALISATION

La mobilisation des ressources et moyens de la Communauté de communes a pour objectif, au-delà de la bonne gestion des deniers publics et de la volonté de rendre le meilleur service au meilleur coût, de rechercher une efficience maximale dans le fonctionnement de l'EPCI. Chaque euro dépensé doit être un euro utile et à cet effet à chaque fois que la mutualisation est pertinente elle est développée et le travail de réflexion en la matière se poursuit.

En ce qui concerne les services communautaires, la Direction des Affaires financières ainsi que la Direction des Ressources humaines sont mutualisées avec la commune de Nuits-Saint-Georges.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Missions

- Élaboration, exécution et suivi des budgets communautaires.
- Service mis à disposition de la Ville / CCAS de Nuits- Saint-Georges et du SCOT pour la gestion comptable.

Moyens

Personnel:

10 agents au sein de la Direction des Affaires Financières avec un service mis à disposition de la Ville / CCAS de Nuits St Georges, du SCOT et de l'EPIC Office du Tourisme pour la gestion comptable.

Principales actions 2018

 Renforcement et structuration de la Direction des Affaires Financières;

- Reprise de la compétence eau potable sur le secteur ex CC Pays de Nuits Saint Georges au 1^{er} janvier 2018;
- Mise en œuvre de la gestion comptable du service commun scolaire au 1er janvier 2018;
- Création de l'EPIC Office du Tourisme au 1^{er} mars 2018;
- Reprise en régie directe des structures péri et extrascolaire sur le secteur du Sud Dijonnais au 1^{er} septembre 2018;
- Renégociation de la dette avec les différents établissements bancaires.

- **16** Budgets communautaires
- 1 Budget SCOT
- 1 Budget EPIC Office du Tourisme
- 6 Budgets Ville

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE L'EPCI: BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	23 229 040.63 €
Recettes de fonctionnement	23 501 440.41 €
Résultat exercice	272 399.78 €
Report résultat N-1	2 001 800.34 €
Résultat Cloture Fonctionnement	2 274 200.12 €

Dépenses d'investissement	7 840 031.84 €
Recettes d'investissement	10 232 181.68 €
Résultat exercice	2 392 149.84 €
Report résultat N-1	- 3 333 898.42 €
Résultat Cloture Investissement	- 941 748.58 €
Reste à réaliser au 31/01/18	1 794 356 €
Résultat Cloture Investissement avec RAR	852 607.42 €
Résultat Global de Cloture	1 332 451.54 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	3 126 807.54 €

RESSOURCES HUMAINES

Missions

Répondre aux besoins de pilotage de la CCGCNSG :

- Suivi des obligations de la Communauté de communes et le pilotage des moyens budgétaires;
- Gestion des effectifs, bonne adéquation des compétences et des missions, accompagnement des encadrants, évaluation professionnelle,...;
- Approche prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC, dispositifs d'avancement et de progression des agents);
- Mise à disposition d'outils d'accompagnement (suivi social, accompagnement individualisé,...).

Accompagner l'agent tout au long de sa carrière :

- Dans sa relation « contractuelle » avec la Communauté de communes (suivi des obligations légales : paie, carrière...);
- Sur son poste : obligations réglementaires (hygiène et sécurité, médecine préventive);
- Dans l'organisation du travail (fiches de poste, gestion des compétences, évolution des effectifs);
- Dans sa carrière et son projet professionnel.

Objectifs

L'objectif majeur de la Direction des ressources humaines s'inscrit dans la recherche de l'efficacité de la Communauté de communes dans l'intérêt de tous et du service public. Cet objectif principal se découpe en objectifs secondaires qui concourent à l'atteindre. Ainsi, la fonction Ressources Humaines doit :

- Sécuriser ses procédures ;
- Être réactive :
- Être attentive aux agents et au bon fonctionnement des services;
- Faciliter l'accès à l'information ;

- Accompagner l'agent dans le développement de ses compétences en adéquation avec les besoins du service;
- Responsabiliser les agents à tous les niveaux ;
- Développer le sentiment d'appartenance.

Moyens

Personnel:

Effectif de 7 personnes :

- 6 ETP pour la gestion Ressources Humaines de la Communauté de communes,
- 1 ETP pour la gestion Ressources Humaines de la Ville de Nuits-Saint-Georges

Caractéristiques

Au sein de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges se côtoient des agents de statuts variés :

- Agents titulaires / stagiaires;
- Contractuels de droit public en contrat à durée déterminée sur postes permanents ou non permanents;
- Contractuels de droit public en contrat à durée indéterminée sur postes permanents ;
- Contractuels de droit privé en CDD ou en CDI rattachés à différentes conventions :
- Convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement,
- Convention collective nationale des activités du déchets,
- Convention collective des organismes de tourisme.
- Contractuels de droit privé en contrat aidé ;
- Contractuels de droit privé en contrat d'apprentissage.

Chiffres clés 2018:

Évolution des effectifs depuis 2017

Effectifs présents au 31/12/2017 par catégorie : 351 Effectifs présents au 31/12/2018 par catégorie : 381

Catégorie A	19	Catégorie A	20
Catégorie B	49	Catégorie B	55
Catégorie C	258	Catégorie C	278
Autres contrats	25	Autres contrats	28

En 2018, 68 arrivées et 47 départs sont à dénombrer. Les charges salariales établies sont passées de 40.16 % à 40.78 % des dépenses de fonctionnement du budget principal entre 2017 et 2018. Le nombre d'arrivées s'expliquent par la reprise en gestion directe des accueils péri et extrascolaires du Sud Dijonnais, et le transfert de la compétence Eau potable sur le secteur de Nuits-Saint-Georges.

Répartition hommes/femmes par filières 2017

Filières	Hommes	Femmes
Administrative	7	53
Animation	15	109
Culturelle	15	16
Médico-sociale	1	26
Sportive	5	0
Technique	42	62
Autres	17	13
Total	102	279

Répartition hommes/femmes par filières 2018

Filières	Hommes	Femmes
Administrative	6	46
Animation	22	95
Culturelle	13	18
Médico-sociale	1	22
Sportive	5	0
Technique	39	58
Autres	16	10
Total	102	249



Volet carrières

Nombre d'arrêtés pris : 464Nombre de contrats : 349

6 Comités Techniques

• **3** Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

4 rendez-vous de dialogue social

Volet formation

Nombre d'agents partis en formation : 134
Nombre de journée de formation : 438

Budget formation: 31723,54 €

Volet social

Montant cotisations CNAS : 61 090 € (58420,50 € en 2017)
 Montant subvention « Amicale du personnel

des Grands crus » 2018 : 10 000€

Volet Mutuelle et Prévoyance Nombre de bénéficiaires

• Mutuelle : 50 bénéficiaires

- 24 adhérents Harmonie mutuelle

- 26 adhérents MNT

Prévoyance : 55 bénéficiaires

- 17 adhérents Harmonie mutuelle

- 32 adhérents Territoria mutuelle

- 6 adhérents MNT

SERVICES TECHNIQUES

Missions

- Assurer le soutien technique au profit des services communautaires;
- Réaliser l'entretien et la maintenance tous corps d'état des bâtiments et structures communautaires;
- Être le support technique des manifestations de la Communauté ;
- Dans le cadre du Service Commun « Entretien Communal », réaliser dans les communes adhérentes les différents travaux commandés;
- Dans le cadre du Service Commun « Scolaire », répondre aux demandes techniques afin d'assurer au niveau de la Direction des Services Techniques le meilleur fonctionnement possible de ce service commun.

Objectifs

- En tant que service « ressource », optimiser dans le domaine technique, le fonctionnement de la Communauté avec le suivi, l'entretien des bâtiments, structures et espaces communautaires;
- De par l'apport technique, participer à la qualité du service rendu par les différentes directions de la Communauté et par les services communs «scolaire» et «entretien communal».

Moyens

Personnel:

12 agents titulaires ou stagiaires sur les sites de Gevrey-Chambertin (4) et Nuits-Saint-Georges (8) ainsi qu'entre un et trois agents sous contrats en fonction de la charge de travail et de la saisonnalité.

Infrastructures / Matériel spécifique :

2 sites géographiques distincts accueillent agents et matériels de la DST : le Centre Technique

Intercommunal à Nuits-Saint-Georges et des locaux municipaux de la commune de Gevrey-Chambertin mis à disposition par celle-ci.

3 camions Poids Lourds, 6 fourgons, 1 balayeuseaspiratrice, 3 tracteurs, 3 tondeuses autoportées, le matériel spécifique à l'entretien des terrains de sport, le matériel électro portatif nécessaire à l'entretien des bâtiments constituent « l'outil de travail » des Services Techniques.

Principales actions 2018

- Analyse sur le maintien ou non du Service Commun « Entretien Communal » ;
- Formaliser la procédure générale d'intervention au profit des autres services ;
- Restructurer les Services Techniques et réaliser le redéploiement sur l'ensemble du territoire de la Communauté.

Autres

Au cours de l'année 2018, plus de 12700 heures de travail ont été réalisées par les 10 agents de terrain :

- 279 heures de balayage ;
- 1014. 25 heures de fauchage;
- 677 heures de tonte;
- 9604 heures d'entretien des bâtiments et espaces extérieurs;
- 201.25 heures liées à l'entretien mécanique lourd des terrains de sports ;
- 885.50 heures consacrées à l'entretien des matériels des services techniques ;

Parmi ces **12700** heures, **2412** l'ont été dans le cadre du Service Commun « Entretien communal » donc au bénéfice des communes et SPISc adhérents, **1467** dans le cadre du service commun scolaire et **7935.50** au profit des services ou structures communautaires.

Chiffres clés 2018

Budget de fonctionnement : 760 000 €

Budget d'investissement : 30 000 €

COMMUNICATION

Missions

La mission communication institutionnelle est une obligation légale définie par la loi comme un service public à part entière. La loi ATR de 1992 et la loi 2002 relative à la démocratie de proximité sont venues renforcer le droit des citoyens à l'information et à la participation. L'article L.2141-1 du Code Général des collectivités territoriales définit « un droit des habitants de la commune et de l'intercommunalité à être informés des affaires de celle-ci » comme un principe « essentiel de la démocratie locale ».

Dans cet esprit, le service communication traduit les politiques publiques portées par la collectivité (les directions et services de la Communauté de communes), dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les contenus pour les citoyens, en cohérence avec le projet politique porté par les élus.

Concrètement, les missions sont de :

- Concevoir et proposer des stratégies et plans de communication sur les projets et les chantiers en tenant compte des attentes des différents publics;
- Coordonner la mise en œuvre des actions de communication en fonction du niveau stratégique de chacune et des plannings de mise en œuvre;
- Donner de la cohérence à l'ensemble des messages émis par la collectivité, produire les principaux outils de communication dans le respect des budgets affectés à la communication, accompagner, conseiller et travailler avec les équipements, opérateurs et partenaires de la collectivité;

• Évaluer les politiques de communication mises en œuvre.

Objectifs

En communication externe les objectifs sont :

- Faire connaître la nouvelle Communauté de communes (son identité, son nouveau territoire, ses compétences ainsi que ses forces vives);
- Faire connaître et valoriser ses acteurs (élus et agents) et ses richesses;
- Mettre en récit sa construction.

En communication interne, les objectifs sont :

- Informer les agents et les élus de la construction de la collectivité ;
- Faire connaître aux agents et aux élus les services de la collectivité, son nouveau territoire et ses nouveaux enjeux;
- Créer un sentiment d'appartenance.

Moyens

Personnel:

4 agents : une directrice, une graphiste, un websmaster, une chargée de communication.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciel de PAO, Wordpress (pour site Internet), Premiere pro (montage vidéo), et Sarbacane pour l'envoi de newsletters.

Principales actions 2018

En communication institutionnelle:

- Déploiement de la nouvelle signalétique ;
- Elaboration et diffusion de 3 numéros du magazine intercommunal;
- Elaboration et diffusion de 3 numéros du journal interne ;
- Elaboration et diffusion tous les mois de la newsletter « Sortir » et du mailing des médiathèques;
- Création et animation des réseaux sociaux de la collectivité;
- Harmonisation des supports de communication ;
- Trombinoscope;
- Mise à jour de l'organigramme ;
- Création de l'annuaire internet ;
- Mise en ligne du nouveau site internet
- Organisation de la cérémonie des vœux ;
- Création du rapport d'activités 2017 ;
- Création de la websérie « Bacchus & Déméter » ;
- Création du point du lundi ;
- Soutien pour la communication de l'Office de Tourisme.

En communication environnementale:

- Plan de communication sur la prévention déchets ;
- Poursuite des #tutos sur la prévention des déchets;
- Plan de communication « Festival Nature » ;
- Plan de communication « Plan Climat ».

Communication culturelle:

- Plan de communication « Voir un petit court » ;
- Mois du Film Documentaire.

Communication Jeunesse et social:

- Plan de communication Semaine bleue ;
- Plan de communication Enfance;
- Plan de communication Conseil de Développement.

Autres

66 supports (affiches, plaquettes, invitation) ont été réalisés en 2018

Newsletter « Sortir » diffusée à 4000 abonnés avec un taux moyen de consultation de 35%

Facebook avait 1059 fans et 1134 abonnés

Twitter 163 abonnés

Youtube 91 abonnés

129 000 visites sur le site Internet en 2018.

Chiffres clés 2018

Répartition du temps du service communication par actions :

• Institutionnelle : 60%

• Culturelle: 26%

• Environnementale : 10%

• Sociale : 4%

Budget:

Dépenses de fonctionnement : 167 774 €

Dépenses d'investissement : 829 €

LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE SERVICES COMMUNS

Autorisation du droit des sols

Voir la présentation détaillée au sein de l'action de pôle attractivité, p. 24

Le service commun administration du droit des sols instruit les actes d'urbanisme pour le compte des 42 communes adhérentes.

Budget 2018 financé par les communes adhérentes : 112 000 €

Entretien du cadre de vie

Le service commun entretien aux communes a été créé à la suite de la fusion le 1er janvier 2017.

Il intervient pour l'entretien des espaces verts et du cadre de vie sur le territoire des 17 communes adhérentes ainsi que pour le compte des services de gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets, et la ZAE de Gilly-lès-Cîteaux.

Budget 2018 financé par les communes et les services adhérents : 162 873 €

Secrétariat de mairie

Le service commun secrétariat de mairie met à disposition des 17 communes adhérentes 10 agents communautaires qui assurent l'accueil et le secrétariat des mairies.

Budget 2018 financé par les communes adhérentes : 361 400 €

Service scolaire (sous forme de service commun au 1er janvier 2018)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service commun scolaire propose aux 21 communes adhérentes la gestion de la compétence scolaire pour leur compte. Ce service est administré par une commission qui réunit les représentants des communes adhérentes.

Budget 2018 de fonctionnement de 967 135 €.

LES AUTRES MISES À DISPOSITION

Avec le syndicat mixte du Schéma de cohérence territorial (SCOT) des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin

En 2018, la Communauté de communes met à disposition du syndicat mixte du SCOT 3 agents pour une partie de leur temps de travail.

Avec la commune de Nuits Saint-Georges :

Par convention cadre de mise à disposition réciproque de services, la Communauté de communes met à disposition de la commune de Nuits-Saint-Georges, des agents communautaires pour une partie de leur temps de travail dans les domaines suivants :

- gestion des archives ;
- gestion des bourses d'activité;
- ménage du Musée ;
- gestion du centre communal d'action social (CCAS).

Les services communautaires portant gestion des finances et des ressources humaines étant mutualisés par les deux institutions.

Pour un montant de 104 100 € en 2018.

Réciproquement, la commune de Nuits-Saint-Georges met à disposition de la Communauté de communes une partie de ses services techniques pour l'entretien des bâtiments communautaires sur son territoire (salle omnisport et gymnase Henri Pouilly, médiathèques, bâtiments cinéma, MJC et école de musique, locaux du service médiation jeunesse - centre Geneviève Martin, locaux d'accueil péri et extrascolaire « le Clos Michel », ainsi que le centre de loisirs de Concoeur.

Avec la commune de Gevrey-Chambertin : entretien des bâtiments et espaces verts

La Communauté de communes met à disposition de la commune de Gevrey-Chambertin l'équipe en charge de l'entretien des bâtiments sur le secteur de Gevrey-Chambertin pour réaliser des travaux d'entretien dans les bâtiments et structures communales.

En 2018, pour un montant de 9 000 €.

Avec les communes de Chaux et Magny-lès-Villers

La Communauté de communes met un agent des services techniques communautaires à disposition de ces deux communes pour l'entretien de leurs espaces municipaux.

Avec les associations foncières

Les agents communautaires membres du service commun secrétariat de mairie sont également, pour certains d'entre eux, mis à disposition des associations foncières du territoire de l'ex-Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges pour leur secrétariat administratif et leur comptabilité.

Avec l'Office de Tourisme communautaire

Les services supports de la Communauté de communes (direction générale, ressources humaines, direction des affaires financières, service communication) ont travaillé à la création d'un nouvel Office de Tourisme sous forme d'EPIC et leur mise à disposition s'est poursuivie en 2018.

ANNEXES

BUDGET ANNEXE ZAE TERRES D'OR

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	658 701.92 €
Recettes de fonctionnement	660 693.79 €
Résultat exercice	1 991.87 €
Report résultat N-1	1 556.10 €
Résultat Cloture Fonctionnement	3 547.97 €

Dépenses d'investissement	651 945.52 €
Recettes d'investissement	660 947.83 €
Résultat exercice	9 002.31 €
Report résultat N-1	64 052.17 €
Résultat Cloture Investissement	73 054.48 €
Reste à réaliser au 31/01/18	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	73 054.48 €
Résultat Global de Cloture	76 602.45 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	76 602.45 €

BUDGET ANNEXE ZAE NUITS-SAINT-GEORGES

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	4 503 834.73 €
Recettes de fonctionnement	1 511 596.22 €
Résultat exercice	7 761.49 €
Report résultat N-1	4 902.32 €
Résultat Cloture Fonctionnement	12 663.81 €

Dépenses d'investissement	1 472 951.34 €
Recettes d'investissement	2 804 257.62 €
Résultat exercice	1 331 306.28 €
Report résultat N-1	20 742.38 €
Résultat Cloture Investissement	1 352 048.66 €
Reste à réaliser au 31/01/18	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	1 352 048.66 €
Résultat Global de Cloture	1 364 712.47 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	1 364 712.47 €

BUDGET ANNEXE ZAE GILLY-LES-CÎTEAUX

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	1 106 949.31 €
Recettes de fonctionnement	1 126 897.94 €
Résultat exercice	19 948.63 €
Report résultat N-1	261 004.28 €
Résultat Cloture Fonctionnement	280 952.91 €

Dépenses d'investissement	1 394 606.16 €
Recettes d'investissement	1 564 042.56 €
Résultat exercice	169 436.40 €
Report résultat N-1	- 446 840.56 €
Résultat Cloture Investissement	-277 404.16 €
Reste à réaliser au 31/01/18	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	-277 404.16 €
Résultat Global de Cloture	3 548.75 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	3 548.75 €

BUDGET ANNEXE ZAE CORGOLOIN

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	6 679.66 €
Recettes de fonctionnement	6 679.66 €
Résultat exercice	0€
Report résultat N-1	
Résultat Cloture Fonctionnement	0€

Dépenses d'investissement	0€
Recettes d'investissement	6 679.66 €
Résultat exercice	6 679.66 €
Report résultat N-1	- 6 679.66 €
Résultat Cloture Investissement	0€
Reste à réaliser au 31/01/18	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	0€
Résultat Global de Cloture	0€
Résultat Global de Cloture avec RAR	0€

BUDGET ZAE DE NOIRON-SOUS-GEVREY

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	123 281 €
Recettes de fonctionnement	123 281 €
Résultat exercice	0€
Report résultat N-1	0€
Résultat Cloture Fonctionnement	0€

Dépenses d'investissement	91 995 €
Recettes d'investissement	142 540 €
Résultat exercice	50 545 €
Report résultat N-1	
Résultat Cloture Investissement	50 545 €
Reste à réaliser au 31/01/18	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	50 545 €
Résultat Global de Cloture	50 545 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	50 545 €

BUDGET ANNEXE ZAE MOREY-SAINT-DENIS

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	78 257 €	
Recettes de fonctionnement	78 257 €	
Résultat exercice	0€	
Report résultat N-1	0€	
Résultat Cloture Fonctionnement	0€	

Dépenses d'investissement	78 241 €
Recettes d'investissement	80 000 €
Résultat exercice	1 759 €
Report résultat N-1	
Résultat Cloture Investissement	1 759 €
Reste à réaliser au 31/01/18	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	1 759 €
Résultat Global de Cloture	1759€
Résultat Global de Cloture avec RAR	1759€

BUDGET TRANSPORT

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	41 903.99 €	
Recettes de fonctionnement	18 323.09 €	
Résultat exercice	- 23 580.90 €	
Report résultat N-1	23 580.90 €	
Résultat Cloture Fonctionnement	0€	

Dépenses d'investissement	3 199 €		
Recettes d'investissement	16 025.49 €		
Résultat exercice	12 826.49 €		
Report résultat N-1	5 894.81 €		
Résultat Cloture Investissement	18 721.30 €		
Reste à réaliser au 31/01/18			
Résultat Cloture Investissement avec RAR	18 721.30 €		
Résultat Global de Cloture	18 721.30 €		
Résultat Global de Cloture avec RAR	18 721.30 €		

BUDGET ANNEXE ENERGIE

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	45 336.47 €	
Recettes de fonctionnement	43 233.41 €	
Résultat exercice	-2 103.06 €	
Report résultat N-1	2 103.06	
Résultat Cloture Fonctionnement	0 €	

Dépenses d'investissement	22 593.96 €	
Recettes d'investissement	16 630 €	
Résultat exercice	- 5 963.96 €	
Report résultat N-1	23 032.40 €	
Résultat Cloture Investissement	17 068.44 €	
Reste à réaliser au 31/01/18		
Résultat Cloture Investissement avec RAR	17 068.44 €	
Résultat Global de Cloture	17 068.44 €	
Résultat Global de Cloture avec RAR	17 068.44 €	

BUDGET ANNEXE GEMAPI

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	81 418.18 €	
Recettes de fonctionnement	81 555 €	
Résultat exercice	136.82 €	
Report résultat N-1		
Résultat Cloture Fonctionnement	136.82 €	

Dépenses d'investissement	
Recettes d'investissement	
Résultat exercice	0€
Report résultat N-1	
Résultat Cloture Investissement	0€
Reste à réaliser au 31/01/18	
Résultat Cloture Investissement avec RAR	0€
Résultat Global de Cloture	136.82 €
Résultat Global de Cloture avec RAR	136.82 €

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DU BUREAU EXÉCUTIF

REPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS CONSEILS COMMUNAUTAIRES 2018

Conseil communautaire - Séance du 30 janvier 2018 :

- C/18/01 Contrat de concession relatif à un service de fourniture et de portage de repas à domicile.
- C/18/02 Modification convention service commun « scolaire ».
- C/18/03 Nomination de représentants de la Communauté de communes au Syndicat mixte du Meuzin et de ses affluents.
- C/18/04 Convention globale d'objectifs et de partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Nuits-Saint-Georges Autorisation signature avenant n° 4.
- C/18/05 -Convention globale d'objectifs et de partenariat avec l'Office de Tourisme du canton de Gevrey-Chambertin Autorisation signature avenant n°1.
- C/18/06 Instauration de la taxe « GEMAPI » prévue à l'article 1530 Bis du code général des impôts et fixation du produit attendu pour l'exercice 2018.
- C/18/07 Création d'un budget annexe GEMAPI.
- C/18/08 Modification du tableau des effectifs.
- C/18/09 Modification du tableau des effectifs.
- C/18/10 Modification du nom des budgets eau potable suite à l'élargissement de la compétence eau potable.
- C/18/11 –Budget principal Décision modificative n° 3/2017.

Conseil communautaire - Séance du 27 février 2018 :

- C/18/12 Débat d'Orientations Budgétaires 2018.
- C/18/13 Tarifs des piscines intercommunales au 1er mai 2018.
- C/18/14 SCOT des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin Nouvelle désignation des délégués de la Communauté de communes au Syndicat mixte du SCOT.
- C/18/15 Modification du représentant auprès de la Fédération des Centres sociaux de Côte-d'Or.
- C/18/16 Autorisation de signature d'une convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or dans le cadre de la nouvelle compétence obligatoire « actions de développement économique, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ».
- C/18/17 Convention SDIS 21 pour l'accueil des enfants de sapeurs-pompiers volontaires pendant les temps périscolaires (ALSH, restauration, NAP) lors des interventions.
- C/18/18 Modalités de rémunération et de compensation des astreintes et permanences Agents de droit privé.
- C/18/19 Modification du tableau des effectifs.
- C/18/20 Modification du tableau des effectifs.
- C/18/21 Modification du tableau des effectifs.

Conseil communautaire - Séance du 20 mars 2018 :

- C/18/22 Modification de la liste des délégués de la Communauté de communes au Syndicat du Meuzin et de ses affluents.
- C/18/23 Désignation délégués au SICECO.
- C/18/24 –Désignation des conseillers communautaires membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme communautaire (FPIC)
- C/18/25 Reprise en régie de la gestion des accueils de loisirs de l'ex Communauté de communes du Sud Dijonnais.
- C/18/26 Modification du tableau des effectifs.
- C/18/27 Modification du tableau des effectifs.

Conseil communautaire - Séance du 10 avril 2018 :

- C/18/28 Budget principal Compte de gestion 2017.
- C/18/29 Budget principal Compte administratif 2017.
- C/18/30 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales année 2018.
- C/18/31 Budget primitif Principal Exercice 2018.
- C/18/32 Attributions de compensation de taxe professionnelle année 2018.
- C/18/33 Subventions aux personnes de droit privé et organisme des droits publics année 2018.
- C/18/34 Service commun secrétariat de mairie Vote du forfait prévisionnel 2018.
- C/18/35 Service commun entretien Vote du forfait prévisionnel 2018.
- C/18/36 Budget ZAE Gevrey-Chambertin « les Terres d'Or » Compte de gestion 2017.
- C/18/37 Compte administratif 2017 et affectation du résultat Budget ZAE Gevrey-Chambertin « les Terres d'Or ».
- C/18/38 Budget primitif Budget ZAE Gevrey-Chambertin « les Terres d'Or » Exercice 2018.
- C/18/39 Budget ZAE de Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » Compte de gestion 2017.

- C/18/40 Compte administratif 2017 et affectation du résultat Budget ZAE de Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis ».
- C/18/41 Budget primitif Budget ZAE de Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » Exercice 2018.
- C/18/42 Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux « La Petite Champagne » Compte de gestion 2017.
- C/18/43 Compte administratif 2017 et affectation du résultat Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux « La Petite Champagne ».
- C/18/44 Budget primitif Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux « La Petite Champagne » Exercice 2018.
- C/18/45 Budget ZAE de Corgoloin « La Varenne » Compte de gestion 2017.
- C/18/46 Compte administratif 2017 et affectation du résultat -Budget ZAE de Corgoloin « La Varenne ».
- C/18/47 Budget primitif Budget ZAE de Corgoloin « La Varenne » Exercice 2018.
- C/18/48 Budget Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges Compte de gestion 2017.
- C/18/49 Compte administratif 2017 et affectation du résultat -Budget Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges.
- C/18/50 Budget primitif Budget Assainissement Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges Exercice 2018.
- C/18/51 Budget Assainissement Sud Dijonnais Compte de gestion 2017.
- C/18/52 Compte administratif 2017 et affectation du résultat –Budget Assainissement Sud Dijonnais.
- C/18/53 Budget primitif Budget Assainissement Sud Dijonnais Exercice 2018.
- C/18/54 Budget Eau Gevrey-Chambertin Compte de gestion 2017.
- C/18/55 Compte administratif 2017 et affectation du résultat –Budget Eau Gevrey-Chambertin.
- C/18/56 Budget primitif Eau Régie Exercice 2018.
- C/18/57 Budget Eau Sud Dijonnais Compte de gestion 2017.
- C/18/58 Compte administratif 2017 Budget Eau Sud Dijonnais.
- C/18/59 Budget Eau DSP consolidé Affectation du résultat 2018.
- C/18/60 Budget Primitif Eau DSP Exercice 2018.
- C/18/61 Budget Déchets Nuits-Saint-Georges Compte de gestion 2017.
- C/18/62 Compte administratif 2017 et affectation du résultat Budget Déchets Nuits-Saint-Georges.
- C/18/63 Budget Primitif Déchets Nuits-Saint-Georges Exercice 2018.
- C/18/64 Budget Ordures ménagères Gevrey-Chambertin et Sud Dijonnais Compte de gestion 2017.
- C/18/65 Compte administratif 2017 et affectation du résultat Budget Ordures ménagères Gevrey-Chambertin et Sud Dijonnais.
- C/18/66 Budget Primitif Budget Ordures ménagères Gevrey-Chambertin et Sud Dijonnais Exercice 2018.
- C/18/67 Budget Energie Chamboeuf Compte de gestion 2017.
- C/18/68 Compte administratif 2017 et affectation du résultat Budget Energie Chamboeuf.
- C/18/69 Budget Primitif Budget Energie Chamboeuf Exercice 2018.
- C/18/70 Budget Transport de personnes Compte de gestion 2017.
- C/18/71 Compte administratif 2017 et affectation du résultat Budget Transport de personnes.
- C/18/72 Budget Primitif Budget Transport de personnes Exercice 2018.
- C/18/73 Budget Primitif GEMAPI Exercice 2018.
- C/18/74 Création d'un budget annexe ZAE Morey-Saint-Denis « Aux quatre pieds de poiriers ».
- C/18/75 Création d'un budget annexe ZAE Noiron-sous-Gevrey « Lotissement du commerce ».
- C/18/76 Budget principal Versement d'une avance au budget de l'EPIC Office de Tourisme.

Conseil communautaire - Séance du 29 mai 2018 :

- C/18/77 Objet : Subventions aux associations culturelles.
- C/18/78 Objet : Tarifs de l'école de musique 2018/2019.
- C/18/79 Objet: Transfert des résultats du budget eau potable de la commune de Nuits-Saint-Georges.
- C/18/80 Objet: Transfert des résultats du budget eau potable de la commune de Premeaux-Prissey.
- C/18/81 Objet : Transfert des résultats du budget eau potable de la commune de Villars-Fontaine.
- C/18/82 Objet: Transfert des résultats du budget eau potable de la commune de Villers-la-Faye.
- C/18/83 Objet : Procès-verbaux de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence eau potable Autorisation de signature.
- C/18/84 Objet : Appel à projet Mutualité Sociale Agricole « développement social rural ».
- C/18/85 Objet : Tarifs des sorties proposées par la Direction des solidarités Centre socioculturel.
- C/18/86 Objet: Tarifs des activités de loisirs 2018/2019.
- C/18/87 Objet : Tarifs des accueils de loisirs périscolaire, extrascolaire et jeunesse 2018.
- C/18/88 Objet: Attribution d'aides à l'immobilier d'entreprises.
- C/18/89 Objet : Véhicules de fonction et de service.
- C/18/90 Objet: Tableau des effectifs.
- C/18/91 Objet : Régime indemnitaire filière culturelle.
- C/18/92 Objet : Organisation des élections professionnelles : comité technique.
- C/18/93 Objet : Organisation des élections professionnelles : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
- C/18/94 Objet : Subvention à l'Amicale des Grands Crus, association du personnel de la Communauté de communes.
- C/18/95 Objet : Indemnités de missions repas.

Conseil communautaire - Séance du 3 juillet 2018 :

C/18/96 - Objet : Règlement d'attribution des aides à l'immobilier d'entreprises.

C/18/97 – Objet : Entrée au capital de la SPL « Agence Economique Régionale de Bourgogne-Franche Comté ».

C/18/98 – Objet : Adoption des tarifs de la taxe de séjour au 1er janvier 2019.

C/18/99 – Objet : Règlement intérieur de l'école de musique intercommunale.

C/18/100 – Objet : Tarifs de l'école de musique 2018/2019.

C/18/101 – Objet : Avenant à la convention de mise à disposition de locaux avec le SIVOS de Noiron-sous-Gevrey pour l'accueil péri et extrascolaire.

C/18/102 – Objet: Contrat de concession relatif à un service de fourniture et de portage de repas à domicile.

C/18/103 – Objet: Appel à projet du GIEIMPA « Prévenir et lutter contre l'isolement social des personnes retraitées ».

C/18/104 – Objet : Création d'un conseil de développement et règlement intérieur.

C/18/105 – Objet : Adhésion au service « Règlement Général sur la Protection des Données » du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données.

C/18/106 - Objet : Service civique.

C/18/107 - Objet: Modification du tableau des effectifs.

C/18/108— Objet : Institution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les cadres d'emplois des Bibliothécaires territoriaux, des Attachés territoriaux de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques.

C/18/109 – Objet : Répartition du fonds national de péréquation des Ressources intercommunales et communes (FPIC) entre la Communauté de communes et ses communes membres – Année 2018.

C/18/110 – Objet: Révision des attributions de compensation de taxe professionnelle – Année 2018.

C/18/111 – Objet: Avenant n° 1 à la convention relative à la construction et au fonctionnement du Centre Technique Intercommunal à Nuits-Saint-Georges – Autorisation de signature.

C/18/112 – Objet : ZAE de Morey-Saint-Denis – Budget Primitif 2018

C/18/113 – Objet: ZAE Noiron-sous-Gevrey – Budget Primitif 2018.

C/18/114 - Objet: Tarifs de buvette.

C/18/115 - Objet : Remboursement de frais de missions des bénévoles.

C/18/116 – Objet: Règlement d'appel à projets fonds d'aide à l'investissement aux communes.

C/18/117 - Objet: Décision Modificative n° 1/2018 - Budget Principal.

C/18/118 - Objet: Décision Modificative n° 1/2018 - Budget Eau DSP.

C/18/119 – Objet : Décision Modificative n° 1/2018 – Budget Eau Régie.

C/18/120 - Objet : Décision Modificative n° 1/2018 - Budget Assainissement Sud Dijonnais.

C/18/121 - Objet: Décision Modificative n° 1/2018 - Budget Ordures ménagères Gevrey-Sud Dijonnais.

Conseil communautaire - Séance du 10 juillet 2018 :

C/18/122 - Objet : Approbation de la modification des statuts de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

C/18/123 – Objet : Avenant à la convention avec la micro crèche « P'tit Bout » à Gevrey-Chambertin.

C/18/124 – Objet : Avenant au marché de fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires et accueils de loisirs.

C/18/125 – Objet : Tarifs périscolaires : nouveau forfait.

Conseil communautaire - Séance du 25 septembre 2018 :

C/18/126 - Objet : Syndicat du Bassin de l'Ouche – Approbation modifications statutaires et projet de nouveaux statuts – Désignation délégués de la Communauté de communes.

C/18/127 – Objet : Taxe GEMAPI – Fixation du produit attendu pour l'exercice 2019.

C/18/128 – Objet : Cession de l'EHPAD des Vignes Blanches de Gevrey-Chambertin à la Mutualité Française Bourguignonne.

C/18/129 – Objet: Tarification des repas facturés aux commensaux.

C/18/130 – Objet : Tarifs des ateliers numériques.

C/18/131 - Objet: Projet labellisation « SATI ».

C/18/132 – Objet : Règlement intérieur des activités de loisirs.

C/18/133 – Objet : Règlement intérieur d'utilisation du gymnase intercommunal sis à Saulon-la-Chapelle.

C/18/134 – Objet : Désignation de représentants de la Communauté de communes au sein de l'association Mission Locale Rurale de l'arrondissement de Beaune et des membres administrateurs.

C/18/135 – Objet : Indemnité de conseil au comptable public.

C/18/136 – Objet: Modification du tableau des effectifs.

C/18/137 – Objet : Décision modificative n° 2/2018 – Budget eau DSP.

C/18/138 – Objet : Décision modificative n° 2/2018 – Budget eau régie.

C/18/139 – Objet : Décision modificative n° 2/2018 – Budget déchets Nuits-Saint-Georges.

- C/18/140 Objet : Décision modificative n° 2/2018 Budget OM Gevrey-Chambertin et sud dijonnais.
- C/18/141 Objet : Décision modificative n° 1/2018 Budget GEMAPI.
- C/18/142 Objet : Décision modificative n° 1/2018 Budget ZAE Noiron-sous-Gevrey. C/18/143 Objet : Décision modificative n° 1/2018 Budget ZAE Gevrey-Chambertin. C/18/144 Objet : Décision modificative n° 1/2018 Budget ZAE Gilly-les-Citeaux.

- C/18/145 Objet : Décision modificative n° 1/2018 Budget ZAE Nuits-Saint-Georges. C/18/146 Objet : Décision modificative n° 2/2018 Budget Principal.
- C/18/147 Objet : Organisation d'une vente de livres réformés du réseau des médiathèques intercommunales.
- C/18/148 Objet: Recours à un contrat d'apprentissage.
- C/18/149 Objet : Rapport d'activités 2017 de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges...

Conseil communautaire - Séance du 30 octobre 2018 :

- C/18/150 Objet: Convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté de communes et l'office de tourisme communautaire.
- C/18/151 Objet : Convention relative aux modalités de reversement de la taxe additionnelle départementale.
- C/18/152 Objet : Mise en œuvre de la procédure de taxation d'office de la taxe de séjour prévue par l'article L. 2333-38 du code général des collectivités territoriales à compter du 1er janvier 2019.
- C/18/153 Objet : Convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise entre le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/18/154 Objet: Tarif unique de mise à disposition d'un maître-nageur aux associations utilisant la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges.
- C/18/155 Objet: Signature d'une convention d'utilisation des installations sportives intercommunales par les associations à vocation sportive.
- C/18/156 Objet: Convention de prestation de service pour l'accompagnement au bus scolaire RPI de Saulon-la-Rue / Saint-Philibert.
- C/18/157 -Objet : SCOT des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin Désignation d'un nouveau délégué de la Communauté de communes.
- C/18/158 Objet: Prise en charge des frais de renouvellement de permis.
- C/18/159 Objet: Création d'un poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet.
- C/18/160 Objet: Recours à un contrat d'apprentissage.
- C/18/161 Objet : Recours à un contrat emploi aidé.
- C/18/162 Objet: Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet.
- C/18/163 Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet.
- C/18/164 Objet : Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet.
- C/18/165 Objet : Décision modificative n° 3/2018 Budget Principal.
- C/18/166 Objet : Création d'un budget annexe pour la gestion du service commun dédié au scolaire.
- C/18/167 Objet : Clôture du budget annexe ZAE « la varenne » à Corgoloin.
- C/18/168 Objet: Décision Modificative n° 2/2018 Budget Déchets Nuits-Saint-Georges.

Conseil communautaire - Séance du 27 novembre 2018 :

- C/18/169 Objet : Définition de l'intérêt communautaire des compétences exercées par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- C/18/170 Objet : Subvention complémentaire association pour les séniors sur le territoire de Gevrey-Chambertin.
- C/18/171 Objet: Fermeture du service commun « entretien communal ».
- C/18/172 Objet : Modification des horaires des enseignants artistiques (écoles de musique).
- C/18/173 Objet: Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- C/18/174 Objet : Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet.
- C/18/175 Objet : Création d'un poste d'agent social territorial à temps complet.
- C/18/176 Objet: Autorisations spéciales d'absence.
- C/18/177 Objet: Modalité de répartition entre le budget principal et les budgets annexes des frais d'administration générale de la Communauté de communes.
- C/18/178 Déchets Suppression de l'option TVA du budget Déchets Nuits-Saint-Georges et création d'un budget Déchets unique.
- C/18/179 Objet: Procès-verbaux de restitution des biens immobiliers, mobiliers, dette et subvention nécessaires à l'exercice de la compétence scolaire - Autorisation de signature.
- C/18/180 Objet : Convention de mise à disposition des biens relatifs à la gestion du service commun scolaire Autorisation de signature.
- C/18/181 Objet: Décision modificative n° 4/2018 Budget Principal.
- C/18/182 Objet : Décision modificative n° 2/2018 Budget Assainissement Sud dijonnais.
- C/18/183 Objet: Décision modificative n° 1/2018 Budget Énergie.
- C/18/184 Objet: Participation au budget principal au titre de l'entretien des réseaux d'eaux pluviales.

Conseil communautaire - Séance du 18 décembre 2018 :

C/18/185 - Objet : Fixation du montant définitif des attributions de compensation de taxe professionnelle – Année 2018.

C/18/186 – Objet: Tarifs des services publics intercommunaux au 1er janvier 2019.

C/18/187 - Objet: MJC - Fédération ADMR - Versement de l'acompte du 1er trimestre 2019 avant le vote du budget primitif 2019.

C/18/188 – Objet: Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant les votes des budgets primitifs 2019.

C/18/189 – Objet : Subvention d'équilibre à l'ADMR pour la gestion en délégation des structures périscolaires du secteur du sud dijonnais.

C/18/190 - Objet: Décision modificative n° 5/2018 - Budget Principal.

C/18/191 - Objet: Décision Modificative n° 3/2018 - Budget Eau DSP.

C/18/192 – Objet : Décision Modificative n° 3/2018 – Budget Eau Régie.

C/18/193 – Objet : Décision Modificative n° 2/2018 – Budget Assainissement Sud Dijonnais.

C/18/194 – Objet : Décision Modificative n° 3/2018 – Budget Ordures ménagères Gevrey/Sud Dijonnais.

C/18/195 – Objet : Avenant au marché d'assurance responsabilité générale passé avec la SMACL.

C/18/196 – Objet: Eau potable – Reconduction des tarifs 2019.

C/18/197 – Objet: Eau potable – Vote des tarifs 2019.

C/18/198 – Objet: Redevance incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères (REOMI) – Fixation des tarifs à compter du 1er janvier 2019.

C/18/199 – Objet : Déchets – Modifications ponctuelles du règlement de service.

C/18/200 – Objet : Liste des membres du Conseil de développement.

C/18/201 – Objet : Renouvellement de la convention entre la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et la MJC Maison pour Tous de Nuits-Saint-Georges.

C/18/202 – Objet : Financement du réseau des médiathèques au titre du Contrat Territoire Lecture par la DRAC Bourgogne Franche-Comté

C/18/203 – Objet: Convention de prestation de service avec l'association Chorale Albasso.

C/18/204 – Objet: Signature d'une convention de partenariat relative au fonctionnement de la structure multi-accueil « La Coccinelle ».

C/18/205 – Objet : Avenant n° 1 au marché de fourniture de repas pour les restaurants scolaires, les centres de loisirs et les crèches de la Communauté de communes conclu avec la société API Restauration.

C/18/206 – Objet: Tarifs des piscines intercommunales au 1er janvier 2019.

C/18/207 – Obiet : Poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

C/18/208 – Objet : Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent, à temps non complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

C/18/209 – Objet : Modification de la convention portant règlement du service commun scolaire.

REPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS BUREAUX COMMUNAUTAIRES 2018

Bureau communautaire - Séance du 16 janvier 2018 :

B/18/01 – Assainissement – Marché de fourniture de réactifs pour la déshydratation des boues des stations d'épuration de Brochon, Quincey et Flagey-Echezeaux.

B/18/02 – Assainissement – Marché d'entretien des réseaux d'eaux usées, postes de relevage et ouvrages spéciaux d'assainissement sur le secteur de Nuits-Saint-Georges.

B/18/03 – Assainissement – Marché de réhabilitation par l'intérieur sur le secteur Flagey-Echezeaux, Gilly-les-Cîteaux et Vosne-Romanée.

B/18/04 – Assainissement – Marché pour les campagnes de recherche des micropolluants sur les stations d'épuration de Brochon, Flagey-Echezeaux et Quincey en 2018.

B/18/05 – ZAE « le Pré Saint Denis » à Nuits-Saint-Georges – Autorisation de signature d'un acte de vente.

B/18/06 - Ecoles de musique intercommunales - Convention avec la société des auteurs de musique (S.E.A.M.).

B/18/07 – Cession de terrain dans le cadre de la zone d'activité économique « la Petite Champagne » à Gilly-les-Cîteaux.

Bureau communautaire - Séance du 13 février 2018 :

B/18/08 – Assainissement – Assainissement – Convention de rétrocession de réseaux humides dans le cadre de projets d'aménagements sur le territoire communautaire – Lotissement les Tanneries à Gilly-les-Cîteaux.

B/18/ 09 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Côte-d'Or au titre de l'incitation aux collectivités dans l'engagement de la transition énergétique pour l'élaboration du PCAET.

B/18/10 - Semaine Ciné Jeunes - Autorisation de signature de la convention avec le Cinéma Le Nuiton.

B/18/11 - Restructuration et extension de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges – Avenant n° 2 au lot 10.

Bureau communautaire - Séance du 6 mars 2018 :

B/18/12 - Réhabilitation du groupe scolaire Gaston Roupnel de Gevrey-Chambertin - Autorisation signature avenant n° 3 au lot 17 « Electricité ».

B/18/13 - Transport scolaire Gevrey-Chambertin intra-muros - Avenant au MAPA KEOLIS.

B/18/14 – Aménagement de l'accès au gymnase de Saulon-la-Chapelle – Autorisation signature avenant n° 1.

B/18/15 - Financement du réseau des médiathèques – Modification du plan de financement.

B/18/16 - Renouvellement des contrats de location pour les véhicules du site de Gevrey-Chambertin avec la Société FRAIKIN.

B/18/17 - Admission en non valeur créances d'assainissement.

B/18/18 - Admission en non valeur créances d'assainissement.

B/18/19 - Admission en non valeur créances d'assainissement.

B/18/20 - Admission en non valeur créances eau Gevrey.

B/18/21 - Admission en non valeur créances eau Gevrey.

B/18/22 - Admission en non valeur créances ordures ménagères Nuits.

B/18/23 - Admission en non valeur créances ordures ménagères.

B/18/24 - Admission en non valeur créances ordures ménagères.

B/18/25 - Admission en non valeur créances ordures ménagères. B/18/26 - Admission en non valeur créances ordures ménagères.

B/18/27 - Admission en non valeur créances ordures ménagères.

B/18/28 - Admission en non valeur créances ordures ménagères.

B/18/29 - Admission en non valeur créances déchets.

B/18/30 - Admission en non valeur créances périscolaire Hautes Côtes.

B/18/31 - Admission en non valeur créances périscolaire Gilly.

B/18/32 - Admission en non valeur créances périscolaire Hautes Côtes.

B/18/33 - Admission en non valeur créances périscolaire Gevrey.

B/18/34 - Admission en non valeur créances périscolaire Gevrey.

B/18/35 - Admission en non valeur créances périscolaire Nuits.

Bureau communautaire - Séance du 27 mars 2018 :

B/18/36 – Réhabilitation du groupe scolaire Gaston Roupnel de Gevrey-Chambertin – Autorisation signature avenant n°4 lot 2.

B/18/37 - Réseau Ecoute, Appui et Accompagnement des Parents (REAAP) 2018 - Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or.

B/18/38 – Convention avec la commune de Corcelles-les-Cîteaux pour l'entretien de l'esplanade de la Forêt du Millènaire – Annule et remplace délibération B/17/78.

Bureau communautaire - Séance du 24 avril 2018 :

B/18/39 - Objet : Convention de rétrocession des réseaux eaux potable et eaux usées dans le cadre d'un projet d'aménagement sur le territoire communautaire – Lotissement 22 route de Marey à Villers-La-Faye.

B/18/40 – Objet : ZAE « La petite champagne » à Gilly-les-Cîteaux » - Convention particulière pour la constitution de réserves foncières avec la SAFER de Bourgogne Franche Comté.

B/18/41 – Objet : ZAE « La petite champagne » à Gilly-les-Cîteaux » - Autorisation de signature d'une promesse de vente.

B/18/42 – Objet : Restructuration et extension de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges – Autorisation de signature avenant n°2 au lot 8 électricité.

B/18/43 – Objet : Bois de Montfée – Demande de subvention au Conseil départemental de la Côte-d'Or au titre des Espaces Naturels Sensibles de Côte-d'Or.

Bureau communautaire - Séance du 15 mai 2018 :

B/18/44 - Objet : Eau potable - Protection du captage de Chevannes – Achat de parcelles situées dans la zone de protection du captage et signature d'un bail environnemental.

B/18/45 - Objet : Eau potable - Achat d'une pelle mécanique.

B/18/46 - Objet : Eau potable - Travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable route de Grands Crus et rue de Fontenotte à Brochon.

B/18/47 - Objet : Eau potable - Renouvellement de conduites d'eaux pluviales à Chamboeuf.

B/18/48 - Objet : Déchets - Avenant n° 1 à la convention avec EcoDDS.

B/18/49 - Objet : Assainissement - Marché de vidange des fosses toutes eaux, fosses septiques, bacs à graisse, micro-station, curage et nettoyage des ouvrages connexes accessibles.

B/18/50 - Objet : Médiation jeunesse - Demande de subvention au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance 2018.

B/18/51 - Objet : Fonds Spécial Lecture du Conseil Départemental de Côte-d'Or.

B/18/52 - Objet : Lotissement du commerce à vocation économique à Noiron-sous-Gevrey - Vente du lot n° 1.

B/18/53 - Objet : Approbation du projet de déploiement de la signalétique patrimoniale des Climats du vignoble de Bourgogne » et de son financement – Demande de subvention.

Bureau communautaire - Séance du 5 juin 2018 :

B/18/54 - Objet : Création d'un poste de rechloration sur la commune de Saulon-la-rue – Autorisation signature MAPA.

B/18/55 - Objet: Convention avec le Syndicat du Bassin de la Vouge pour participation à l'interCLE Vouge / Ouche – Volet animation.

B/18/56 - Objet : ZAE les Terres d'Or à Gevrey-Chambertin – Attribution d'un marché de fouilles d'archéologie préventive.

B/18/57 - Objet : Restructuration et extension des locaux périscolaires à Corgoloin - Travaux supplémentaires lot 1.

B/18/58 - Objet : Création de locaux pour l'école de musique intercommunale de Nuits-Saint-Georges – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre.

B/18/59 - Objet : Fonctionnement du Relais de Services Publics à Nuits-Saint-Georges – Année 2018.

B/18/60 - Objet : Avenant de prolongation convention groupement de commande téléphonie avec Mairie de Gevrey-chambertin.

B/18/61 – Objet : Règlement intérieur des accueils périsocolaires.

Bureau communautaire - Séance du 19 juin 2018 :

B/18/62 - Objet: Travaux de renouvellement de conduites AEP sur les communes de Chambolle-Musigny, Morey-Saint-Denis et Chamboeuf.

B/18/63 - Objet: Convention de servitude au profit du SICECO - Ligne électrique BT-Parcelle AB n° 274 à Chambolle-Musigny.

B/18/64 – Objet : Demande d'aides pour la réalisation du plan d'actions année 2018 bassin d'alimentation de captage – Champ captant de la Croix Millot à Nuits-Saint-Georges.

B/18/65 – Objet : Demande d'aides pour la réalisation du plan d'actions année 2018 bassin d'alimentation de captage – Sources Rochotte et Régnier.

B/18/66 – Objet : Restauration de la qualité des eaux brutes des captages nappe du Meuzin – Source Rochotte et source Régnier – Suivi année 2018 – 2019 de la qualité de l'eau – Demande d'aides.

B/18/67 – Objet: Construction d'un espace sportif multi-activités à Saulon-la-Chapelle – Autorisation signature avenants.

B/18/68 – Objet : Restructuration et extension de locaux périscolaires à Corgoloin – Autorisation signature avenant n°1 au lot 16 Mobilier.

B/18/69 – Objet: Concours national de la semaine bleue.

Bureau communautaire - Séance du 17 juillet 2018 :

B/18/70 - Objet : Alimentation en eau potable – Signature d'une nouvelle convention d'occupation du domaine public.

B/18/71 - Objet: Renouvellement de conduites d'eau potable sur Chambolle-Musigny et Chamboeuf.

- B/18/72 Objet : Renouvellement de conduites d'eau potable sur Morey-Saint-Denis.
- B/18/73 Objet : Convention de groupement de commande avec la commune de Vosne-Romanée.
- B/18/74 Objet : Marché de réhabilitation de la canalisation d'assainissement en amiante ciment rue Grangier sur la commune de Gilly-les-Cîteaux.
- B/18/75 -Objet : Déchets Mise à disposition d'un container de stockage pour les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) à la déchèterie de Brochon Signature du contrat de mise à disposition du container avec ESR (anciennement Eco Systèmes)
- B/18/76 Objet : Déchets Contrat avec Eco-Mobilier sur l'ensemble du territoire de la collectivité.
- B/18/77 Objet : Production d'Energie Renouvelable sur bâtiments communautaires.
- B/18/78 Objet : Avenant à la convention relative à la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Territoire (SDANT)
- B/18/79 Objet : Avenant marché de prolongation de location des photocopieurs avec SODICOB Bureautique.
- B/18/80 Objet : Construction d'un espace sportif multi-activités à Saulon-la-Chapelle Autorisation signature avenants 2 et 3 lot 1 VRD Terrassement espaces verts.
- B/18/81 Objet : Budget Assainissement Gevrey-Nuits Admission en non valeur de créances d'assainissement.
- B/18/82 Objet : Budget Eau régie Admission en non valeur de créances d'eau potable.
- B/18/83 Objet : Budget Ordures ménagères Gevrey Sud dijonnais Admission en non valeur redevance om.
- B/18/84 Objet : Budget Déchets Nuits Admission en non valeur redevance ordures ménagères.
- B/18/85 Objet : Budget Principal Admission en non valeur des créances périscolaires.

Bureau communautaire - Séance du 28 août 2018 :

- B/18/86 Objet: Admission en non valeur créances d'assainissement Annule et remplace B/18/19.
- B/18/87 Objet : Admission en non valeur créances d'ordures ménagères.
- B/18/88 Objet : Marchés de transports scolaires 2018-2019 Attribution.
- B/18/89 Objet : Budget Principal Réalisation d'un prêt de 1 945 000 €.
- B/18/90 Objet : Budget Principal Réalisation d'un prêt de 250 000 €.
- B/18/91 Objet : Budget ZAE de Gevrey-Chambertin Réalisation d'un prêt relais de 140 000 €.
- B/18/92 Objet : Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux Réalisation d'un prêt relais de 500 000 €.
- B/18/93 Objet : Budget ZAE de Nuits-Saint-Georges Réalisation d'un prêt relais de 1 500 000 €.
- B/18/94 Objet : Budget ZAE de Morey-Saint-Denis Réalisation d'un prêt relais de 80 000 €.
- B/18/95 Objet : Budget ZAE de Noiron-Sous-Gevrey Réalisation d'un prêt relais de 80 000 €.
- B/18/96 Objet : Budget Principal Ouverture d'une ligne de trésorerie.
- B/18/97 Objet : Budget Principal Ouverture d'une ligne de trésorerie.
- B/18/98 Objet : Budget Déchets Nuits-Saint-Georges Ouverture d'une ligne de trésorerie.
- B/18/99 Objet : Budget ordures ménagères Gevrey Sud dijonnais Ouverture d'une ligne de trésorerie.

Bureau communautaire - Séance du 2 octobre 2018 :

- B/18/100 Objet : Marché de remplacement des diffuseurs du bassin d'aération de la station d'épuration de Meuilley.
- B/18/101 Objet : Convention 2018 avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 21 pour le balisage et l'entretien des circuits de randonnée de la Communauté de communes.
- B/18/102 Objet: Attributions de fonds de concours aux communes membres de l'EPCI au titre du fonds d'aide à l'investissement 2018.
- B/18/103 Objet : Implantation entreprise GRG à Fixin Autorisation de signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune.
- B/18/104 Objet : Vente de terrain dans le lotissement à vocation économique « du commerce » à Noiron-sous-Gevrey.
- B/18/105 Objet : Réserve naturelle Combe Lavaux Jean Roland Attribution d'un marché pour un aménagement pédagogique.
- B/18/106 Objet : Avenant n° 1 au marché de transports scolaires 2018-2019.
- B/18/107 Objet : Accompagnement à la scolarité service Médiation jeunesse 2018-2019.
- B/18/108 Objet : Admission en non valeur créances d'extrascolaire.
- B/18/109 Objet : Admission en non valeur créances d'ordures ménagères (budget déchets Nuits).
- B/18/110 Objet : Admission en non valeur créances d'ordures ménagères (budget Ordures ménagères Gevrey-Sud).

Bureau communautaire - Séance du 16 octobre 2018 :

- B/18/111 Objet : Eau potable Attribution du marché pour mise en place d'un système d'extraction et de traitement de l'air à l'usine de production d'eau potable de Perrigny-les-Dijon.
- B/18/112 Objet : Travaux sur réseau pluvial Acceptation d'un fonds de concours de la commune de Chamboeuf.
- B/18/113 Objet: Diagnostic des réseaux d'assainissement des secteurs Flagey-Vosne, Sud dijonnais et Hautes Côtes Choix du prestataire.
- B/18/114 Objet : Budget assainissement Gevrey-Nuits Admission en non valeur de créances d'assainissement.

B/18/115 – Objet : Budget Eau Régie – Admission en non valeur de créances d'eau potable.

B/18/116 - Objet: Budget Ordures ménagères Gevrey-Sud Dijonnais - Admission en non valeur redevance ordures ménagères.

B/18/117 – Objet: Budget Déchets Nuits – Admission en non valeur redevance ordures ménagères.

B/18/118 – Objet : Budget Principal – Admission en non valeur des créances périscolaires.

Bureau communautaire - Séance du 23 octobre 2018 :

B/18/119 - Objet : Déclaration sans suite de la procédure de consultation pour les travaux d'assainissement et d'eau potable sur les communes de Vosne-Romanée, Flagey-Echezeaux et Gilly-les-Cîteaux.

B/18/120 – Objet : Formalisation d'un acte de servitude au profit d'ENEDIS pour la desserte d'une parcelle constructible sur la commune de Gevrey-Chambertin.

B/18/121 – Objet: Passation d'un contrat d'acquisition-maintenance de 3 ans pour les photocopieurs.

B/18/122 - Objet : Site de Saule Guillaume - Association moto-club des Grands Crus - Annulation de titres de loyer.

B/18/123 – Objet : Budget Principal – Réalisation d'un prêt de 1 365 000 € (annule et remplace B/18/89 du 28 août 2018).

B/18/124 – Objet : Budget Principal – Réalisation d'un prêt de 260 000 € (annule et remplace B/18/90 du 28 août 2018).

B/18/125 – Objet : Budget Principal – Réalisation d'un prêt de 1 180 000 €.

B/18/126 – Objet : Budget Principal – Renégociation d'emprunts auprès de la Banque Populaire.

B/18/127 - Objet : Budget Assainissement Sud Dijonnais - Renégociation d'emprunts auprès de la Banque Populaire.

B/18/128 – Objet : Budget Eau DSP – Renégociation d'emprunts auprès de la Banque Populaire.

Bureau communautaire - Séance du 4 décembre 2018 :

B/18/129 - Objet : Convention de versement périodique d'acomptes à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au titre des sommes perçues par les exploitants des services d'eau et d'assainissement concernant les redevances pour pollution et pour modernisation des réseaux de collecte relatives aux usages domestiques et assimilés de l'eau.

B/18/130 – Objet: Réserve Naturelle Nationale Combe Lavaux – Jean Roland – Demande de subvention pour l'année 2019.

B/18/131 – Objet : Site Natura 2000 de la Côte dijonnnaise – Demande de subvention pour l'année 2019.

B/18/132 – Objet : Stratégie intercommunale d'engagement pour la nature (SILENE) 2019.

B/18/133 - Objet : Espace naturel sensible (ENS) du bois de Montfée - Mise en œuvre 2019 du plan de gestion.

B/18/134 – Objet : Restructuration et extension de locaux périscolaires à Corgoloin – Autorisation signature avenants divers lots.

B/18/135 – Objet: ZAE « les Terres d'Or » à Gevrey-Chambertin – Acquisition de parcelles.

B/18/136 – Objet : Budget Eau Régie – Admission en non valeur de créances d'eau potable.

B/18/137 – Objet : Budget Eau Régie – Admission en non valeur de créances d'eau potable – Annule et remplace délibération B/18/115 du

B/18/138 - Objet: Budget Assainissement Gevrey-Nuits - Admission en non valeur de créances d'assainissement.

B/18/139 - Objet: Budget Ordures ménagères Gevrey-Sud dijonnais - Admission en non valeur redevances ordures ménagères.

B/18/140 – Objet : Budget Déchets Nuits – Admission en non valeur redevance ordures ménagères.

B/18/141 – Objet: Budget Principal – Admission en non valeur des créances périscolaires.

B/18/142 – Objet : Saule Guillaume – Renouvellement de la convention d'occupation consentie à Monsieur Jean-François MAGGIONI.

B/18/143 – Objet : Reversement de la taxe de séjour à l'Office de tourisme de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges 2018.

Bureau communautaire - Séance du 11 décembre 2018 :

B/18/144 - Objet : Assainissement – Attribution du marché de travaux de réhabilitation du collecteur en provenance de Marsannay-la-Côte et Perrigny-les-Dijon.

B/18/145 – Objet : Attribution du marché à bons de commande pour travaux de terrassement et de branchements (eau potable et eaux usées).

B/18/146 – Objet : Marchés d'assurance pour la partie ex Communauté de communes de Gevrey-Chambertin – Attribution de marché.

